John Carter Brown
Library
Brown University

DES MŒURS,

DE LA

PUISSANCE,

DU COURAGE

ET DES LOIX,

Considérés relativement à l'Education d'un Prince.

ex autoris Dono D'Aubentuil

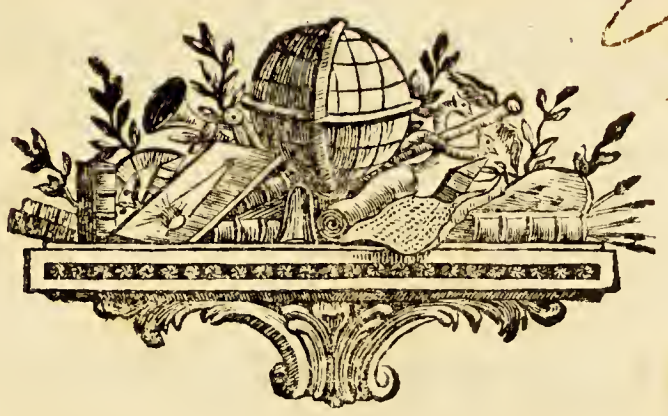

Rem.
Nc

A BRUXELLES,

Et se trouve A PARIS,

Chez l'Auteur, rue des Fossés-Montmartre;
au n°. 35.

M. DCC. LXXXIV.

EX · BIBLIOTHECA
FF · PRAED · CONV · S · M · MAGD
APVD · MAXIMVM

REJECTED

TABLE.

INTRODUCTION, Pages v

PREMIERE PARTIE,

De l'Inſtruction.

DISCOURS Ier. *Du choix des Maîtres*, 9

DISCOURS II. *De la maniere d'inſtruire*, 19

DISCOURS III. *Des études, & comment on peut fortifier les qualités intellectuelles*, 30

DISCOURS IV. *De la ſcience des langues*, 44

DISCOURS V. *De l'éloquence*, 54

SECONDE PARTIE,

De la Morale.

DISCOURS Ier. *Ce que c'eſt que la morale*, 60

DISCOURS II. *De la conduite que les Princes doivent tenir*, 68

DISCOURS III. *De l'influence des organes des ſens, ſur quelques affections morales, des plaiſirs & de l'ennui,* Pages 75
DISCOURS IV. *Des dignités & de la grandeur,* 81

TROISIEME PARTIE,

Introduction à l'art de régner.

DISCOURS Ier. *Dela puiſſance,* 97
DISCOURS II. *Du courage,* 135
DISCOURS III. *De la légiſlation,* 153
RÉSUMÉ *de tout ce qui précede,* 265

Fin de la Table.

INTRODUCTION.

Les anciens Perſes, dit Platon, élevaient ainſi le fils aîné de la maiſon royale. Après ſa naiſſance, on le donnait, non à des femmes, mais à des Eunuques d'une grande autorité près du Roi, à cauſe de leur vertu. Ils étaient chargés de lui former le corps: & après ſept ans, ils lui apprenaient à monter à cheval, & à aller à la chaſſe. Quand il était à ſa quatorzieme année, ils le dépoſaient entre les mains de quatre autres perſonnages; ſavoir, le plus ſage, le plus juſte, le plus tempérant, le plus vaillant de la nation. Le premier lui apprenait la religion; le ſecond à être toujours vrai; le troiſieme à vaincre ſes déſirs; le quatrieme à ne rien craindre. Être pieux, vrai, vaincre ſes déſirs & ne rien craindre; voilà le devoir d'un grand Prince. Apprendre à aimer la religion & la vérité, à ſe commander à ſoi-même, & à n'appréhender rien d'autrui; voilà l'éducation d'un Roi.

On m'obſervera ſans doute que ces quatre Précepteurs des anciens Princes de la Perſe travaillaient à le rendre bon, aucun à le rendre ſavant ; ils avoient raiſon. La ſœur de François Ier faiſait mieux que lui des vers ; mais ce ne ſont pas les fautes qu'il faiſait dans la poéſie qui l'empêcherent d'être un grand Roi, & ce qu'il avait de connaiſſances dans les ſciences ne l'empêcha pas d'être vaincu en Italie. Louis XII était un bon Roi, il n'établit point d'Académies. Henri IV n'était pas ſavant, & Louis XIV lui-même ne l'était point. Cependant c'étaient de grands Rois. Mais comme il faut toujours tendre à la perfection, & qu'il n'y a aucun de ces Rois qui n'ait fait de grandes fautes, on doit ſe propoſer de donner à un jeune Prince deſtiné à régner comme eux, toutes les vertus qu'ils avaient & les qualités qu'ils n'avaient pas, ſans lui laiſſer contracter leurs défauts.

La liberté dont les femmes jouiſſent en Europe, & le caractere remarquable & ferme de pluſieurs d'entr'elles, les rendent capables des ſoins les plus importans. Ainſi il

n'y a point de danger à laiſſer entre leurs mains, juſqu'à l'âge de ſept ans, les héritiers du trône. Il ſerait même contraire à la raiſon de leur refuſer l'honneur d'un dépôt ſi précieux. Mais entre les femmes de la Cour, le choix eſt difficile. Il faut que celles qu'on deſtine à faire prononcer les premiers mots à un jeune Prince ſoient, pour ainſi dire, au niveau de nos citoyens les plus ſages & les plus vertueux, par la grandeur de leur ame. Si l'on parvient à trouver dans ce ſiecle de moleſſe & d'abandon des femmes d'un tel mérite, le Prince ſera ce que nous déſirons. Car les premieres impreſſions que l'eſprit d'un enfant reçoit s'effacent difficilement. Les hommes ſeront toujours ce qu'il plaira aux femmes; dès notre plus tendre enfance, elles ont un aſcendant qui nous force à leur obéir, & qu'elles conſervent toute la vie. Les anciens n'étaient point aveugles lorſqu'ils faiſaient de la ſageſſe une déeſſe, & non pas un dieu. Rien n'eſt au-deſſus d'une femme ſans paſſions, ſans colere & ſans faibleſſe, elle ne perd les attraits de la beauté

que pour devenir l'emblême de la raiſon, du courage réuni à la douceur, & de la fermeté tempérée par la clémence. Si vous voulez donc que le Prince, deſtiné à gouverner, devienne grand & vertueux, placez autour de ſon berceau des femmes qui ſachent ce que c'eſt que grandeur d'ame & que vertu; afin qu'en apprenant à parler il n'entende que des mots dignes de ſon élévation future. Que tout ce qui peut l'habituer à l'erreur, lui inſpirer la frayeur & la puſillanimité ſoit banni d'autour de lui. Qu'on ne lui parle de la puiſſance de ſes ayeux, que comme de la récompenſe de leurs grandes vertus, & de ſon état, que comme dépendant de ſa ſageſſe. Que les marques d'eſtime & de reſpect s'éloignent à ſes moindres fautes; enfin ſi dans cet âge ſi tendre on ne peut encore développer ſes bonnes qualités, que du moins on s'applique à ne point laiſſer naître en lui de défauts de caractere, & que cependant on s'occupe de faire ſuccéder une éducation plus mâle, en travaillant à lui choiſir des Maîtres capables de l'inſtruire & de former ſon cœur.

DES MŒURS,
DE LA PUISSANCE,
DU COURAGE ET DES LOIX,
Considérés relativement à l'Éducation d'un Prince.

PREMIERE PARTIE,
De l'Inſtruction.

DISCOURS PREMIER.
Du choix des Maîtres.

UN Prince n'eſt pas à lui, il eſt à l'Etat: il eſt comptable au Peuple de tout ſon temps. Son éducation doit avoir pour but de le rendre capable de remplir tous les devoirs auxquels ſa condition l'engage, & de le garantir de tous les dangers auxquels cette condition l'expoſe. On doit s'attacher à lui faire aimer l'application, & à lui inſpirer le goût de l'étude, auſſi-tôt qu'il devient en état de former des idées, & de diſcerner

les objets ; car non-ſeulement il ſe nuirait à lui-même s'il abuſait de ſon temps, mais il ferait tort aux Peuples, à la félicité deſquels il doit conſacrer tous ſes momens.

Ceux qui ſont chargés de l'élever & de l'inſtruire, commettent une grande faute s'ils ne lui procurent pas les meilleures inſtructions & les leçons les plus dignes du rang qu'il doit un jour occuper parmi les hommes. Leur négligence eſt un crime envers ce Prince & envers les Peuples, & ils ſe rendent encore complices de toutes les mauvaiſes actions qu'une bonne éducation lui auroit fait éviter.

Les Grands habitent des palais où doivent régner la ſplendeur & la magnificence ; le citoyen ſe contente d'une maiſon commode, & le pauvre, qui ne cherche qu'un abri, bâtit lui-même ſa chaumiere. Telles ſont les différences qui doivent ſe trouver dans l'éducation des hommes. Ils ne ſont pas nés pour contribuer tous de la même maniere aux avantages de la ſociété, & leur inſtruction doit ſe proportionner à

l'état auquel ils ſont deſtinés. Il ſuffit au plus grand nombre des hommes de ſavoir ſubſiſter de leur travail ; mais les connoiſſances deviennent néceſſaires à meſure que les conditions s'élevent, & le Prince deſtiné à régner, doit être auſſi remarquable au milieu de ſon Peuple, par ſes lumieres & ſes vertus, que le cedre au milieu des campagnes, par ſa hauteur & la verdure de ſes rameaux.

Un des principaux ſoins des Monarques, doit donc être de bien choiſir ceux à qui ils ſont obligés de confier l'éducation des jeunes héritiers de leur trône ; mais il eſt impoſſible qu'ils ne ſe conduiſent pas témérairement dans leur choix, s'ils ne s'attachent pas à connaître quelles ſont les qualités néceſſaires pour un emploi d'une auſſi grande importance. Le mauvais choix que l'on fait ſouvent en telle circonſtance, vient ordinairement de la fauſſe idée que l'on ſe fait des choſes qu'un Prince doit apprendre. La plupart des gens de Cour croient qu'il ſuffit qu'il ne ſoit point

vicieux, qu'il ait quelque connoiſſance des Belles-Lettres & de l'Hiſtoire, & s'il ſait un peu de Mathématiques & la Tactique moderne, on en conçoit les plus belles eſpérances. Enfin on ne ſe propoſe pour l'ordinaire que des vues particulieres & bornées. Chacun des Courtiſans redoute de rencontrer dans ſon Souverain un maître trop éclairé & qui ſache régner par lui-même, & on ne lui enſeigne que des choſes qui ne répondent point à la grandeur de ſes devoirs.

La ſcience néceſſaire à un Prince ne conſiſte point dans des leçons vulgaires. Un homme peut ſavoir beaucoup de choſes, & cependant avoir peu de mérite dans ſa profeſſion : de même un Prince peut être inſtruit dans les Langues, l'Hiſtoire, les Mathématiques & les pratiques vaines & arbitraires que l'on appelle uſage du monde, & être cependant mal élevé, parce qu'on aura négligé de former ſon eſprit, ſon jugement & ſa raiſon, de lui bien faire ſentir l'intérêt que chacun, & lui

même, ont à l'exacte obſervation de la juſtice & des loix, de fixer ſagement ſes principes & ſon caractere, & qu'on ne l'aura formé à rien de ce qui lui eſt néceſſaire pour parvenir à la plus haute des ſciences humaines : celle de gouverner & conduire les hommes.

Le profond reſpect que l'on doit & que l'on accorde aux Princes, n'eſt pas tant l'effet de leurs prérogatives, que de la perſuation où l'on eſt qu'ils ont la ſcience de gouverner ; cette ſcience qui eſt le plus grand réſultat de toutes les études & de toutes les vertus. Quels reproches n'ont-ils pas à ſe faire, lorſque, par leur faute, ils deviennent les uſurpateurs des reſpects du vulgaire, au lieu d'être les auteurs de ſa félicité ?

L'étude de l'Hiſtoire eſt néceſſaire aux Princes. On en fait un point eſſentiel, & c'eſt avec raiſon. Mais celui qui doit préſider à cette étude eſt bien plus difficile à choiſir qu'on ne penſe. Ce doit être un Philoſophe capable lui-même de gouverner,

verſé dans la connaiſſance des hommes & des événemens, & digne d'apprécier les actions des Héros & des Rois, de développer les motifs qui ont dû les faire agir, & de diſtinguer les effets de la vertu, de ceux de l'imprudence & du vice. L'Hiſtoire ne préſente à la jeuneſſe qui l'étudie qu'un amas confus de faits dont une partie l'étonne & l'autre l'intéreſſe. Les perſonnages qui s'y font le plus remarquer ſont pour la plupart emportés, artificieux ou paſſionnés à l'excès; leurs actions ſont rapportées par des Ecrivains qui ne ſont pas tous également judicieux dans leurs louanges ou dans leurs cenſures, & peuvent faire naître de faux principes dans l'eſprit de ceux qui les liſent ſans diſcernement. Un Précepteur qui aurait le jugement peu exact, augmenterait le danger de cette étude, ſi ſalutaire quand elle eſt dirigée par un homme ingénieux & ſage. Il gâterait les meilleurs exemples en les préſentant ſous un faux aſpect, & ne ferait qu'étouffer dans ſon Eleve ce que la nature lui aurait donné de ſens & de raiſon. Que

ſerait-ce, hélas! ſi le ſoin d'enſeigner l'Hiſtoire à un jeune Prince, ſe trouvait confié à un homme intéreſſé & corrompu, qui ſe plairait à flatter les paſſions de ſon Eleve, afin de s'aſſurer d'avance ſon affection & ſes faveurs? Tant de Rois ont mépriſé les hommes & opprimé leurs peuples; manquerait-il d'exemples pour fortifier le caractere impérieux, arbitraire, ou abſolu du Prince, ſon opiniâtreté, ſa hauteur, ou ſon injuſtice, ſi cet enfant précieux avait malheureuſement quelque penchant à l'un de ces défauts? Et quel eſt l'homme qui ne ſe ſerait pas laiſſé dominer par quelque vice, ſi ſes penchans n'avaient pas été réprimés par une éducation ſage & vertueuſe?

L'Hiſtoire, quand elle eſt enſeignée par un homme juſte & éclairé, devient pour un enfant l'éternelle leçon de la ſageſſe. L'exemple des méchans eſt plus utile encore que celui des bons. Tacite inſpire autant d'horreur pour Néron, que d'eſtime pour Thraſeas, Seneque, Germanicus & Agricola.

C'eſt principalement pour les Princes que les ſciences ſont utiles ou dangereuſes. On peut toutes les apprendre d'une maniere futile ou ſublime. Peu d'hommes ſont capables de faire cette différence : il a, dit-on, beaucoup de connoiſſances, cela peut être, mais quel uſage en ſait-il faire ? Pour moi, ſemblable à un ancien Philoſophe, *je ne demande pas s'il ſait beaucoup, mais s'il ſait bien.* Les ſciences reſſemblent à de certaines préparations chimiques, qui tantôt ſont des remedes & tantôt des poiſons; la maniere dont on en fait uſage décide ſeule de leur qualité. Les hommes qu'on appelle ſavans, ſont ſouvent ceux qui jugent le plus mal des ſciences, parce qu'ils en font l'objet de leur paſſion, & qu'ils y mettent leur gloire ſans en fixer l'utilité.

La qualité la plus eſſentielle à ceux qui ſont deſtinés à l'éducation d'un Prince, ne conſiſte donc point dans la ſcience, ni dans les préceptes, mais dans la ſageſſe & la ſublimité du diſcernement, dans la raiſon

&

& la clarté des idées, dans l'élévation des ſentimens & la connaiſſance des vertus & des qualités néceſſaires à un Souverain. Ce qu'on appelle vulgairement l'inſtruction ne doit tenir qu'un rang ſecondaire dans cette éducation.

Quand même celui que l'on choiſirait pour élever un Prince ne ſerait pas bien au fait des intérêts des Princes de l'Europe, ni des uſages de la Cour, ce ne ſerait pas un grand mal, parce qu'il ſerait facile d'y ſuppléer; mais le caractere qui rend un homme capable de cet emploi ne peut ſe remplacer; on ne peut faire mieux connaître ce caractere qu'en diſant que c'eſt lui qui fait qu'un homme blâme toujours ce qui eſt blâmable, & loue hautement ce qui mérite d'être loué; qu'il rabaiſſe ce qui doit être naturellement bas, & voudrait ſe montrer ſous de beaux dehors, & fait ſentir ce qui eſt grand & noble en ſoi-même; qu'il juge de tout avec modération, ſageſſe & équité, & propoſe ſes jugemens d'une maniere agréable & proportionnée à

ceux à qui il parle; & enfin qu'il conduit toujours vers la vérité l'eſprit de ſon Eleve; qu'il lui apprend ſur-tout à diſcerner la prudence de la diſſimulation, & la diſcrétion du menſonge, ſi familier dans les Cours.

Il ne doit pas remplir ces grands objets de l'éducation par des réflexions préparées & formelles, ni s'arrêter à tout moment à donner des leçons & des regles du bien & du mal, du vrai & du faux; il doit éviter tout ce qui tendroit à faire découvrir la ſupériorité de ſa raiſon. Il doit être avare de longs diſcours, mais s'attacher à gagner la confiance de ſon Eleve, en lui évitant tout ce que les formules de l'éducation ont de rebutant pour la jeuneſſe; il doit agir preſque toujours d'une maniere inſenſible. C'eſt un tour ingénieux de l'eſprit qui peut ſeul fixer les regards du jeune Prince ſur les choſes qui ſont grandes & méritent d'être conſidérées, & cacher celles qu'il ne faut point qu'il voie, ou qui ne ſont point dignes de ſes remarques. C'eſt l'habitude des choſes nobles & convenables

qui fait paroître le vice ridicule, & qui peu à peu forme le goût pour les grandes actions ; qui fait désirer le bonheur public, le maintien du bon ordre, la conservation des mœurs, le progrès des sciences & des arts. Les mêmes faits, les mêmes choses qui servent à former le jugement & à épurer le cœur quand elles sont expliquées par un homme capable, peuvent corrompre l'esprit & dégrader les inclinations d'un jeune homme entre les mains d'un Maître mal habile.

DISCOURS II.

De la maniere d'instruire.

Les Précepteurs des Princes ne se croient ordinairement obligés de les instruire qu'à certaines heures & par des leçons expresses & préparées ; mais un homme habile dans la connaissance de l'esprit & du cœur humain, ne fixe point d'heure pour les leçons, tout dans la nature devient leçon pour son Eleve,

ſouvent il s'inſtruit davantage dans les momens de récréation que dans ceux de la lecture & du travail. Car la nature eſt un grand livre; le plus haut degré de la ſcience humaine, eſt de la bien connaître, & le temps le plus propre à l'étudier, c'eſt l'âge de la curioſité & du développement des organes (1). Ayant pour principal but de lui former le jugement par l'expérience & la comparaiſon des différens objets entr'eux, tout ce qui ſe préſente eſt une matiere d'inſtruction, & cette inſtruction eſt d'autant plus précieuſe, qu'elle agit de concert avec le développement des facultés de celui qu'on inſtruit, & qu'elle pénétre à la fois ſon eſprit & ſon entendement, tandis que ce qui lui eſt propoſé ſous la forme

---

(1) « Je le laiſſai jouer & je jouai avec lui; mais je » lui faiſais remarquer tout ce qu'il faiſait, & ces petites » obſervations étaient un nouveau jeu pour lui. Il reconnut » bientôt qu'il n'avait pas toujours été capable des mouve- » mens qu'il avait cru juſqu'alors lui être naturels; il vit » comment les habitudes ſe contractent, &c. ». L'Abbé de Condillac, Éducation du Prince de Parme, Tom. Ier. Leçons préliminaires.

aride & déſagréable de leçon, frappe tout au plus ſa mémoire d'une maniere abſtraite & fugitive.

Cette maniere d'inſtruire étant pour ainſi dire inſenſible, le fruit que l'Eleve en retire, eſt moins apparent que celui des leçons ordinaires. Il n'inculque point au jeune homme la perſuaſion de ſa propre ſcience, elle ne contribue point à le rendre préſomptueux, ni à l'engager à faire parade de ſa mémoire, & de cette démangeaiſon de parler, qu'on appelle mal-à-propos, de l'eſprit; il eſt encore modeſte lors même qu'il eſt éclairé; comme il a beaucoup appris ſans peine, & par la ſeule habitude d'exercer à la fois les facultés de l'eſprit & du corps, à meſure que ces facultés ſe développent, il croit encore ne rien ſavoir, & ne s'occupe que de ce qui lui reſte à apprendre, c'eſt-à-dire, des objets innombrables qui excitent ſa curioſité à meſure qu'il avance en âge, que ſes ſenſations ſont plus vives, & que les organes de ſes ſens prennent plus de conſiſtance. Au lieu de

vouloir, comme tant d'enfans, dont les meres ſont folles, parler & raiſonner de tout ce qu'il ne ſait pas, il n'ouvre pour ainſi dire la bouche que pour faire des queſtions; heureux s'il ſe trouve auprès de lui des hommes capables de lui répondre avec vérité, complaiſance & clarté. Cependant les perſonnes frivoles ou peu intelligentes, croiront qu'un tel Eleve eſt moins avancé que d'autres enfans de ſon âge, parce qu'il fera plus lentement une traduction de latin en français, ou qu'il répétera avec moins de volubilité les Fables de la Fontaine, ou les vers de Virgile. Ne jugeant de l'inſtruction de leurs enfans que par des choſes futiles, elles feront ſouvent moins d'état d'un inſtituteur vraiment habile & ſage, que d'un homme à la mode, qui n'aura qu'un ſavoir ſuperficiel & pédanteſque, & un eſprit ſans lumiere.

Dans l'éducation des Princes, on ne doit pas négliger de leur apprendre la Géographie, l'Hiſtoire, les Langues, les Mathématiques, & leurs études doivent être

réglées à cet égard, à proportion de leur entendement & de maniere à ne pas forcer leurs organes, ou fatiguer leur mémoire & leur attention. Ces ſciences veulent être appriſes lentement & avec ordre, & l'étude journaliere & ſuivie qu'elles exigent eſt d'autant moins à négliger qu'elle doit ſervir à les rendre laborieux & à les aſſujettir à l'habitude des devoirs. Mais hors de ce temps d'étude il faut ménager avec adreſſe toutes les occaſions de leur faire apprendre les choſes pour leſquelles on n'a pas coutume de donner des leçons expreſſes, & que la plupart des jeunes gens ignorent encore, lorſqu'ils ſont en âge d'entrer dans le monde, par la négligence, la faute & l'impéritie de ceux à qui l'on a confié leur éducation. De cette ignorance proviennent de grands maux : c'eſt elle qui laiſſe croître ces beaux eſprits, qui ont le jugement faux; ces hommes du monde, ces courtiſans agréables, qui manquent totalement de principes ; ces hommes aimables qui n'ont point de caractere, & qui ſont ſans ceſſe les confidens, les inſtrumens

ou les victimes des paſſions d'autrui; ces hommes ſi faciles à ſe prêter à toutes ſortes de mœurs, parce qu'ils n'en ont point, & n'en connaiſſent ni l'habitude, ni l'importance; ces demi héros qui montrent du courage, & manquent en toute occaſion de ſavoir, de prudence, de perſévérance, de modération & de vertu. Il faut, s'il eſt poſſible, qu'un Prince n'ignore rien de ce qui eſt dans le monde, & qu'il en ſoit inſtruit, non par des détails vils & méchaniques, mais d'une maniere utile & grande, qui ſerve à former ſon jugement & ſes mœurs, tellement que ſes vertus & ſes qualités civiles ſoient le fruit de ſes réflexions.

Former le jugement d'un jeune homme, c'eſt lui donner le goût & le diſcernement du vrai, en lui apprenant à comparer entr'eux les différens objets phyſiques ou moraux, & à en tirer un réſultat qu'on nomme ſentiment ou jugement (1). Par exemple,

---

(1) Il me ſemble que l'Abbé de Condillac, dans ſon Cours d'éducation, a un peu outré ce principe, en exerçant

un Roi puiſſant voulant ſubjuguer une République, fait marcher cent mille hommes contr'elle. Jaloux d'entrer en triomphe dans la capitale de cette République, il veut commander ſes troupes en perſonne, & s'avance comme un torrent que rien ne peut arrêter : ſes ſoldats ne ſont pas des citoyens, ne ſongeant qu'à ſe faire des armées nombreuſes, tout homme eſt admis dans ſes légions. Ils n'ont point d'intérêt à la guerre, la crainte ſeule les contraint d'obéir. La République ne peut envoyer que dix mille hommes contre cette grande armée ; mais chacun d'eux eſt animé par l'amour de la patrie, & la néceſſité de dé-

---

trop promptement le jugement de ſon éleve ſur des objets de métaphyſique, ainſi qu'on le voit dans ſes Leçons préliminaires ; il dit que ſon éleve n'avait alors que huit ans. Il eſt vrai qu'il l'annonce comme un jeune Prince doué d'un eſprit très-pénétrant ; mais quand il s'agit de principes d'éducation, on doit les tracer de maniere qu'ils puiſſent convenir aux ſujets médiocres auſſi-bien qu'à ceux à qui la nature a donné des ſenſations exquiſes, & ne pas entreprendre de leur faire concevoir, dès les premieres leçons, ce que l'Abbé de Condillac appelle *le Syſtême des opérations de l'ame.*

fendre ſon bien, ſes foyers, ſa femme, ſes enfans; ils ont à leur tête le citoyen le plus éclairé, le plus courageux, le plus éloquent. A la vue de l'ennemi, il rappelle en peu de mots à ces braves guerriers l'intérêt qu'ils ont à faire une vigoureuſe réſiſtance, & à mourir plutôt que de céder au vainqueur. Il expoſe ſous leurs yeux l'image affreuſe de leurs femmes & de leurs filles entre les mains des barbares, de leurs pénates renverſés, de leur gloire flétrie: il leur parle des victoires de leurs ancêtres, des ſtatues des grands hommes, qui du fond de l'Eliſée, vont être témoins de leur honte ou de leur vertu. Cependant il range ſon armée ſur un tertre prolongé qui préſente aux attaquans des mamelons difficiles. Il appuie l'aîle gauche à une coline, & la droite eſt couverte de bois & de halliers épais, le front de ſon armée couvre entierement la ville, & en défend tous les accès, & cette ville elle-même qu'il a laiſſée derriere lui, offre une retraite & un dernier point de réſiſtance en cas de mauvais ſuccès. En comparant ces ſituations, la différence

des motifs qui animent les deux partis, le choix du terrein, la capacité des chefs ; le réſultat de ces comparaiſons ſera que, malgré l'inégalité du nombre, la victoire doit reſter du côté du ſavoir, de la bravoure & de la vertu, & votre Eleve comprendra comment Miltiade aux champs de Maraton, vainquit, avec dix mille hommes ſeulement, les cent mille ſoldats du Roi de Perſe, & ſauva la République d'Athènes.

Le jugement d'un enfant doit être exercé d'abord, ſur des objets de comparaiſon beaucoup plus ſimples que celui que je viens de citer, tels que les diſtances, les proportions, la différence des eſpeces & des figures ; on en vient enſuite aux objets compoſés, & enfin aux objets moraux, tels que les caracteres des anciens guerriers, des Rois & de leurs courtiſans ; les caracteres des morts ſervent enſuite à connaître & à juger ceux des vivans. Connaiſſance bien néceſſaire à quiconque doit régner, mais dans laquelle il doit s'exercer lui ſeul, d'après ce qu'il aura appris dans ſa jeuneſſe de la ſcience du

cœur humain & de la différence des caracteres. Malheur au Précepteur qui, après avoir appris à ſon Eleve à diſcerner l'homme vicieux, ou bizarre, ou flatteur, ſe ſervirait pour exemple de ceux qui peuvent ſe rencontrer à la Cour. Car outre l'indiſcrétion & la malignité d'une telle conduite, il en pourrait réſulter des dangers pour le Prince lui-même, & ces impreſſions inutiles & prématurées ne pourraient que lui nuire.

L'apologue peut auſſi ſervir à former le jugement; mais il faut l'employer avec ménagement & précaution. Je n'approuve point qu'on faſſe apprendre par cœur aux enfans, ſur-tout à ceux des Princes, toutes les Fables de la Fontaine; il y en a un certain nombre qu'il eſt bon de leur enſeigner à meſure qu'ils avancent en âge, & que leurs connaiſſances s'étendent. Il en eſt d'autres qu'ils ne doivent lire qu'à la fin de leurs études, & qui ont encore beſoin de leur être expliquées par un homme ſage. La Fontaine étoit un Philoſophe pareſſeux, qui écrivait pour lui-

même & pour les gens d'eſprit de ſon ſiecle, bien plus que pour les jeunes gens (1). Il y a pluſieurs de ſes Fables dont les maximes ſont plus hardies que celles des Ecrivains qu'on appelle téméraires, & ces maximes ſont d'autant plus à craindre dans leurs effets, qu'elles ſont renfermées en peu de mots, dont chacun peut reſtreindre ou étendre le ſens, à proportion de ſes paſſions ou de ſes goûts. La lecture de ce qui nous eſt parvenu des Fables Indiennes de Bidpay & de Lokman, n'a pas les mêmes dangers, & un jeune Prince y trouvera beaucoup plus d'inſtruction.

On doit s'attacher à rendre un jeune

---

(1) « Sa philoſophie, ſi admirable dans les développemens » du cœur humain, ne s'éleva point juſqu'aux généralités » qui forment les ſyſtêmes : de-là, quelques incertitudes » dans ſes principes, quelques fables dont le réſultat n'eſt » point irrépréhenſible, & où la morale paraît trop ſacrifiée » à la prudence ; de-là, quelques contradictions ſur quel- » ques objets de politique & de philoſophie ».
Eloge de la Fontaine, par M. de Champfort, couronné à l'Académie de Marſeille en 1774.

Prince habile à reconnaître les faux raiſonnemens, à ne point céder à des principes qu'il n'entend pas, à de prétendus uſages dont il reconnaît le néant ou la frivolité, à de prétendues loix qui ne ſont point connues du peuple, à ne point ſe laiſſer entraîner qu'il n'ait approfondi & pénétré chaque choſe.

Il faut lui enſeigner à ſaiſir le point de difficulté dans les queſtions embarraſſées, & à remarquer ceux qui s'en écartent. Il faut enfin lui inculper des principes qui puiſſent lui ſervir à trouver la vérité dans les choſes qui ſont ſoumiſes à ſon jugement.

DISCOURS III.

Des études, & comment on peut fortifier les qualités intellectuelles.

LES études ont pour objet de porter les eſprits juſqu'au point où ils ſont capables d'atteindre. Un Philoſophe célebre & beau-

coup d'autres Ecrivains ont cru que tous les hommes naiſſaient avec les mêmes facultés de s'inſtruire, de penſer & même d'agir, & que la différence que l'on remarquait entr'eux à cet égard ne provenait que de l'éducation & des haſards qui y concourent. Je ſuis bien éloigné d'adopter ce ſyſtême, il naît des hommes abſolument dépourvus de la faculté d'apprendre, d'autres de la faculté de penſer. La différence qui exiſte entre les organes des ſens d'un homme ordinaire & ceux d'un imbécile, cauſe certainement dans ce dernier un empêchement à l'inſtruction, qu'aucune méthode d'éducation, qu'aucun haſard de découverte, aucune occaſion de remarque ne ſaurait ſurmonter. Je ſuis très-étonné qu'une pareille erreur ait pu s'emparer d'un homme de beaucoup d'eſprit, & dont les ſens & les organes étaient parfaits; (1) mais je crois que de même qu'un ſens peut être perfectionné par l'uſage d'un autre ſens, telle qualité de l'eſprit qui pourrait ſe trouver faible

(1) Helvétius.

dans un Eleve, peut être fortifiée & agrandie par l'uſage raiſonné d'une autre qualité de l'eſprit qui ſe trouverait dominante. J'en ai fait l'expérience ſur moi-même & ſur d'autres, & ce n'a pas été ſans ſuccès. Il y a entre toutes les qualités & les opérations de l'eſprit une liaiſon néceſſaire qui fait que l'une ſert avec le temps au développement de l'autre. *L'attention* qui ſe fixe ſur un objet conduit à la *comparaiſon* qui rapproche cet objet d'un autre objet préſent ou dont on ſe reſſouvient. La *comparaiſon* eſt le motif du *jugement* que l'on porte ſur ces deux objets, & qui en fait voir les différences ou les rapports. La *réflexion* conduit l'attention ſur pluſieurs objets, ou ſur pluſieurs parties d'un ſeul objet, & occaſionne une ſuite de *comparaiſons* d'où naiſſent une ſuite de *jugemens* qui ne ſont que l'effet d'une qualité ſur une autre qualité, ou d'une partie ſur une partie des choſes comparées. *L'imagination* eſt l'effet de *l'attention* qui ſe fixe ſur deux choſes indépendantes, & les réunit pour n'en faire qu'une ſeule idée, de laquelle

il

il réſulte une création de l'eſprit. Le *raiſonnement* eſt formé de pluſieurs jugemens, dont le premier contient ce qu'on appelle principe ou propoſition majeure ; un, ou pluſieurs autres, le développement ou la propoſition mineure ; & le dernier la conſéquence. L'entendement n'eſt autre choſe que le nom que l'on donne à l'aſſemblage des facultés de donner attention, de comparer, de juger, de réfléchir, d'imaginer & de raiſonner. Or, ces facultés intellectuelles, ne ſont elles-mêmes que la ſuite naturelle des facultés corporelles, que nous appellons voir & ſentir.

De même qu'il y a un enchaînement néceſſaire entre toutes les opérations de l'eſprit, de même, il y en a une entre toutes les connoiſſances humaines ; l'une conduit à l'autre, & dès qu'un enfant a du goût pour une ſcience, il eſt facile de lui inſpirer au moins de la curioſité pour les autres.

Ces principes, qui me paraiſſent inconteſtables, étant une fois admis, toutes les

difficultés de l'inſtruction s'applaniſſent ; pourvu que le Précepteur ſoit intelligent.

Il ne faut pas confondre ces mots *éducation* & *inſtruction*. L'éducation eſt, comme je l'ai déja dit, le fruit des impreſſions que l'on reçoit dans tout le cours de la jeuneſſe, non-ſeulement dans l'étude, mais dans la vie habituelle, dans les récréations même. L'art de diriger avantageuſement ces impreſſions, eſt l'occupation d'un ſage, & ſi ſage qu'il ſoit, il ne l'eſt jamais aſſez pour porter cette éducation auſſi loin qu'elle peut s'étendre. *L'inſtruction* au contraire n'eſt qu'une ſeule partie de l'éducation, & ſe borne à ce qu'on appelle ſciences, connoiſſances acquiſes, dans leſquelles on ne comprend point la vigueur du caractere, la juſteſſe du jugement, la douceur & la régularité des mœurs : qualités bien plus eſſentielles & qui s'acquierent cependant auſſi, mais d'une maniere journaliere & inſenſible, ainſi que je l'ai démontré, & comme je le ferai voir encore en traitant de la morale néceſſaire à un Prince.

L'inſtruction ne donne ni la mémoire, ni l'imagination, ni l'intelligence; mais entre les mains d'un homme attentif & habile, non-ſeulement elle cultive toutes ces parties, mais elle les fortifie l'une par l'autre. On aide à l'intelligence par la mémoire, & l'on ſoulage la mémoire par la faculté d'imaginer & de concevoir. On dit ſouvent, *tel homme a une grande mémoire*, lorſqu'on devroit dire : *tel homme a une grande conception.* La conception ſaiſit au paſſage ce que la mémoire ne peut retenir, ce que l'on conçoit bien, on l'apprend bien, la mémoire n'y a aucune part; on ne ſe ſouvient pas, on conçoit, on ne répétera ni les mêmes mots, ni les mêmes formules, on ne ſe ſouviendra pas même du livre, ni de l'auteur; mais l'idée reſte & l'inſtruction germe. Il en eſt de même de celui dont la mémoire eſt facile; mais la conception faible ou lente, il n'apprendra d'abord que les mots, le ſens lui échappera; mais la mémoire fixant l'objet dans ſa tête, & le lui rendant préſent pendant une longue ſuite de momens, la réflexion produira ce que

l'intelligence n'avait pu faire ſeule, & l'idée ſera compriſe & retenue dans un délai plus ou moins long : ce délai s'abrégera même par l'habitude & l'uſage de pratiquer cette méthode. Si l'Eleve, il eſt vrai, n'avoit ni mémoire ni conception, la combinaiſon deviendroit très-difficile, & il y aurait peu d'eſpoir d'en faire un homme diſtingué ; cependant il ne faudrait pas renoncer à l'inſtruire, s'il étoit capable d'attention. Les progrès ſeraient lents, mais il pourrait en faire. Et l'attention, cette faculté méditative, pourrait, avec le temps, aider à en développer quelques autres qualités. Le défaut de mémoire, de conception & l'attention, forme l'imbécillité complette. Il faut bien ſe garder de prononcer légérement ſur l'abſence de quelqu'une de ces qualités de l'eſprit, il faut auparavant travailler patiemment à en faire l'épreuve ; il y a des enfans dont l'eſprit ſe développe lentement & avec peine, cela eſt fatiguant & fâcheux pour l'inſtituteur; mais plus il aura de ſageſſe, plus il s'armera de courage. De tels Eleves ſont devenus quelquefois de grands hommes.

Lorſqu'on a reconnu que quelqu'une des facultés manque, il faut y ſuppléer par les autres, quelqu'éloignées qu'elles paraiſſent; l'adreſſe du Maître eſt d'appliquer d'abord ceux qu'il inſtruit aux choſes où ils ont le plus de diſpoſition naturelle, & d'en profiter enſuite pour les tourner avec plus de facilité à celles dont ils paraiſſent moins capables. Il y a des enfans dont il ne faut exercer preſque que la mémoire, parce qu'ils ont la mémoire forte & l'intelligence faible; il faut enſuite les amener à des réflexions naturelles, ou de curioſité, ſur ce qu'ils ont appris, & façonner, pour ainſi dire, avec la main, leur tardive intelligence.

Les plus grands eſprits ſont ſoumis à des bornes, & il s'y trouve toujours quelque partie ſombre & mal éclairée. L'eſprit des enfans, nâgeant dans l'obſcurité, n'eſt formé que de faibles rayons. Il faut ménager ces rayons, les accroître & les multiplier, ſans permettre qu'aucun s'affaibliſſe ou s'éteigne. C'eſt en cela que conſiſtent toutes les regles générales que l'on puiſſe

donner pour l'inſtruction. On n'en peut pas fixer de poſitives, parce qu'il faut que le Maître ſe proportionne à ce mêlange de lumiere & d'obſcurité qui varie dans chaque Eleve; il faut ſouvent tenter différentes voies pour entrer dans l'eſprit des enfans, & s'arrêter à celles qui réuſſiſſent le mieux. Mais en général, les lumieres des enfans étant toujours très-dépendantes de leurs ſens, il faut commencer par perfectionner en eux les perceptions des ſens, & les inſtruire, non-ſeulement par les diſcours & par les lectures, mais encore par la vue; il n'y a point de ſens qui faſſe ſur l'eſprit une ſenſation plus vive, & qui faſſe naître des idées plus nettes & plus diſtinctes.

Lorſque le jeune Prince ſera ſorti des mains des femmes, & qu'il aura appris à lire & à former les caracteres de l'écriture, il convient, & je crois même néceſſaire, de lui inſpirer le goût du deſſin, & de lui en enſeigner les élémens; on doit ſurtout lui faire connaître les regles de la perſpective, afin de lui perfectionner le coup

d'œil. Aucune étude n'eſt auſſi agréable à cet âge, ni auſſi facile : les doigts jeunes & ſouples ſe prêtent aiſément à tous les contours que le deſſin exige; elle eſt d'ailleurs utile dans tout le reſte de la vie d'un Prince, ſi ce n'eſt pour la pratiquer, comme il le doit faire dans les voyages & dans les armées, du moins pour juger des projets des Ingénieurs, & encourager les travaux des artiſtes; c'eſt d'ailleurs une étude compatible avec toutes les autres, & qui leur eſt ſouvent auxiliaire.

La vue du jeune Prince, ſuffiſamment affermie, & lorſqu'il ſaura d'un coup d'œil apprécier les diſtances fixées, ce qui eſt un avantage eſſentiel ſur le commun des hommes, il faudra en faire uſage pour ſon inſtruction; & comme on ſe propoſe de perfectionner la mémoire & l'entendement par la vue, la Géographie eſt, après le deſſin, & concurremment avec cet art, l'étude la plus convenable; car elle eſt facile, elle excite & développe la curioſité, elle dépend preſqu'entierement des ſens, & conduit à un

grand nombre d'autres ſciences. Après avoir donné au jeune Prince une idée générale de la ſphere, on lui racontera l'hiſtoire de la création & de l'enfance du monde; on lui enſeignera la Géographie ancienne, & d'abord la ſituation des mers, des fleuves, des lacs & des montagnes qui ne changent point, & enſuite celles des empires, des républiques, des villes qui ont ſubi de grandes révolutions: outre que cette étude eſt divertiſſante, quand elle eſt dirigée par un homme d'eſprit qui raconte bien, & avec préciſion & clarté, elle n'exige pas beaucoup de raiſonnement, & c'eſt toujours le raiſonnement qui manque le plus à l'enfance.

Pour rendre cette étude plus utile & plus agréable, tout enſemble, il ne faut pas ſe borner à montrer au jeune Prince, ſur les cartes, les noms des villes & des provinces; il faut encore employer des manieres adroites pour l'aider à les retenir.

On a des livres où les villes les plus grandes & les plus fameuſes ſont peintes,

& le deſſin, ſecondant la Géographie, augmentera l'attention du jeune Prince à les conſidérer ; alors on lui racontera quelque trait d'hiſtoire remarquable ſur chacune de ces villes, afin d'accroître ſa curioſité & d'attacher ſa mémoire : les enfans aiment toujours ces divertiſſemens, & il faudrait que le Précepteur fût bien mal-à-droit s'il n'en tirait pas l'occaſion de ſe faire aimer de ſon Eleve.

Si l'on parle devant lui de quelqu'hiſtoire, de quelque bataille, de quelque curioſité d'hiſtoire naturelle, il ne faut jamais oublier de lui en montrer le lieu ſur la carte ; enfin il faut tâcher qu'il place ſur ſes cartes tout ce qu'il entendra dire, & qu'elles lui ſervent de mémoire artificielle pour retenir ce qu'il aura entendu.

L'étude de la Géographie ancienne donnera néceſſairement au jeune Prince le goût de l'Hiſtoire ancienne ; il voudra connoître les peuples du Gange & de l'Euphrate, ceux du Nil & ceux du torrent de Cedron. Les Grecs & les Romains fixeront ſur-tout ſon

attention, & on n'aura pas de peine à lui inſpirer le déſir d'apprendre la langue de ces peuples, que l'Hiſtoire lui aura repréſentés ſous des couleurs ſi brillantes. Il apprendra avec plaiſir quelles étaient les armes des Romains, quels étaient leurs habits, leurs uſages, comment les armées Romaines étaient ordonnées, ce que c'était que les légions & les cohortes, & les livres, où l'on a gravé ce qui nous reſte des antiquités de cette premiere ville du monde, feront bientôt ſes délices.

Les portraits des Hommes illuſtres, des Empereurs & des Rois, peuvent ſervir encore à arrêter les idées dans la mémoire. On ne doit rien négliger de ce qui peut exciter la curioſité. Cette curioſité, loin d'être un vice dans l'enfance, ouvre l'eſprit, & le détourne de tout ce qui pourrait altérer ſa juſteſſe. Toutes les études préliminaires dont nous venons de parler, ne doivent occuper le Prince que juſqu'à ſa neuvieme année. Alors l'étude de la Géographie ancienne & de l'abrégé de l'Hiſ-

toire ne ſeront plus qu'un divertiſſement; les deux langues, grecque & latine, deviendront l'étude principale pendant trois ans; on interrompra même le deſſin pendant cet intervalle, pour ne le reprendre qu'à treize ans, avec l'étude des Mathématiques & de l'Art militaire. La Géographie moderne ira concurremment avec les leçons de Réthorique & de Logique, qui doivent occuper entierement la douzieme année. A quatorze ans, le cours de Phyſique & la continuation des Mathématiques ſe joindront à l'étude de l'Hiſtoire Moderne, à la connaiſſance des vertus célebres, à l'étude politique des loix de la France & de celles des peuples voiſins, & aux leçons inſenſibles de la morale qui convient à un Prince. Parvenu à ſa ſeizieme année, ſa jeuneſſe ſe ſera avancée au milieu de l'étude & de la ſageſſe, & à cette époque, où les Précepteurs & les Peres eux-mêmes perdent le plus ſouvent leur empire, il ſerait difficile, qu'ayant l'habitude de s'inſtruire, & convaincu qu'il lui reſte beaucoup à apprendre pour remplir avec dignité la con-

dition à laquelle il eſt appellé, il ſe livrât à la frivolité & aux vices, qui ſe gliſſent ſi ſouvent dans les Cours.

DISCOURS IV.

De la ſcience des Langues.

ON rencontre ſouvent de la difficulté à montrer aux enfans la Langue latine, qui eſt une partie néceſſaire de leur inſtruction. Les méthodes qu'on emploie ordinairement rendent l'étude de cette Langue ſeche, longue & pénible. Mais les difficultés s'évanouiſſent lorſque l'on ſait que l'étude des Langues conſiſte principalement dans la mémoire, & eſt par conſéquent proportionnée à leur âge. Tout l'art du Maître conſiſte à mettre cette connoiſſance à profit.

La méthode d'enſeigner les ſciences, & ſur-tout les Langues, par des regles générales, eſt contraire à la nature de l'entendement humain. Jamais perſonne n'a rien appris de cette maniere : lorſqu'un homme veut ap-

prendre une ſcience, il doit en étudier d'abord quelque partie qui ſoit à ſa portée; &, s'inſtruiſant gradativement de tous les détails de cette ſcience, il généraliſe enſuite ſes idées à meſure qu'il les acquiert. Mais à quoi pourraient lui ſervir des regles générales, & comment pourrait-il parvenir à les concevoir & à les retenir, avant de connaître les objets auxquels elles ſe rapportent? A plus forte raiſon dans l'étude des Langues, il eſt inutile & déraiſonnable de vouloir apprendre à un enfant la Grammaire avant qu'il ait appris, par l'habitude & l'uſage, les mots & les tours de la Langue qu'on veut lui enſeigner. Comment peut-on oublier que dans toutes les Langues il y a eu des Orateurs & des Poëtes, avant qu'on imaginât de faire des Grammaires & des Poétiques.

Les enfans deſtinés par leur naiſſance à commander un jour aux autres hommes, ſont plus impatiens & moins appliqués que les autres; ils apprennent le latin dans leur jeuneſſe avec répugnance, & ſi imparfai-

tement, qu'ils l'oublient entierement dans la ſuite. Cela n'arriverait point ſi l'on établiſſait la méthode de leur enſeigner cette Langue, d'après le principe reconnu que la ſcience des Langues conſiſte dans la mémoire. On s'attacherait à frapper cette faculté de l'eſprit, au lieu de fatiguer leur raiſonnement encore faible par des préceptes ſouvent difficiles à comprendre, & toujours ennuyeux.

Il faut d'abord leur faire entendre combien il leur ſerait nuiſible d'être bornés à l'entretien des contemporains, & d'être privés de celui des grands hommes qui parlent avec une éloquence & un eſprit ſublimes dans les ouvrages compoſés en cette Langue, & que l'on ne peut, pour ainſi dire, reconnaître dans les traductions qu'on en a faites.

Comme vous leur aurez fait remarquer, en parcourant la Géographie & l'Hiſtoire, la grande différence qui ſe trouve entre les gouvernemens, les mœurs, les climats, ils concevront bien que chaque Langue a

ſon génie, que l'on ne ſaurait faire paſſer dans une Langue étrangere. Les traits d'hiſtoire que vous leur aurez appris, en leur faiſant voir les cartes & les eſtampes, auront d'ailleurs excité leur curioſité; & après leur avoir ſouvent parlé des victoires de Céſar, vous pourrez commencer à leur montrer le latin, en leur inſpirant le déſir de ſavoir comment ce Héros en a parlé lui-même dans ſes Commentaires. Vous leur mettrez le livre en main; bien convaincu qu'ils ne peuvent l'entendre, vous leur en ferez lire des paſſages, & vous attendrez qu'ils vous preſſent ardemment de les leur expliquer; cette attente ne ſera jamais vaine. Et ſi le morceau que vous aurez choiſi pour lecture eſt intéreſſant, vous verrez redoubler leur impatience à la leçon ſuivante.

Bientôt ils vous prieront de leur apprendre les moyens d'expliquer eux-mêmes ce livre, qui leur deviendra précieux, & alors vous employerez la verſion interlinéaire imaginée par M. du Marſais; c'eſt ſans

doute la meilleure méthode pour enſeigner une Langue, puiſqu'elle correſpond à celle que ſuit un enfant qui apprend la Langue de ſes peres ; elle ſubſtitue le mot latin au français, comme l'enfant ſubſtitue le nom qu'il vient d'entendre, au geſte par lequel il s'exprimait auparavant. Vous pourrez auſſi leur mettre entre les mains la Grammaire latine & le Dictionnaire, en vous bornant à leur en indiquer l'uſage. Vous vous garderez bien de leur faire apprendre par cœur les ſubſtantifs & les verbes ; car de toutes les leçons, celles-là répugnent le plus à la mémoire par la forme elle-même ; mais vous leur apprendrez à chercher chaque mot dans le Dictionnaire, & à en découvrir par les regles de la Grammaire, le cas ſi c'eſt un nom, & le temps ſi c'eſt un verbe.

Par cette méthode, pour peu qu'un enfant ait d'eſprit, avant ſix mois de leçon, il commencera à traduire ſeul, & bientôt il ſaura tous les mots de la Langue, & comprendra toutes les regles de la Grammaire. Ce n'eſt qu'à cette époque qu'il faudra l'exercer,

l'exercer à traduire le français en latin, à parler latin dans l'occaſion, & à connaître les charmes & l'énergie de la poéſie latine. Une année ſuffira pour le perfectionner dans la ſcience de cette langue, qu'il n'oubliera de ſa vie.

Un Inſtituteur qui ferait du latin le principal & le premier objet de ſes leçons, indépendamment de ce qu'il priverait ſon Eleve de beaucoup d'inſtructions préliminaires que l'on ne peut retrouver dans la ſuite de la vie, lui ferait perdre un temps conſidérable à étudier la grammaire. Et ne lui montrant ni à bien parler, ni à ſentir les beautés de ſa propre langue, ne lui ayant donné aucune notion de Géographie & d'Hiſtoire, comment pourrait-il lui faire ſentir les beautés de la langue latine, & l'engager à l'étudier avec goût? Quel Ecrivain du ſiecle d'Auguſte ſerait à la portée d'un enfant dépourvu de toute connaiſſance, & pourquoi lui faire lire en latin des choſes qu'il ne pourrait entendre en français. On s'étonne que l'étude du latin ſoit ſi longue

dans les colléges, & que ſi peu d'écoliers ſachent cette langue à la fin de leurs études: moi je ſuis étonné de leurs progrès, quand je conſidere le peu de ſoin que l'on prend de leur applanir les difficultés de l'étude, & de les mettre en état d'expliquer les auteurs; enfin l'éducation défectueuſe qu'on leur donne à tous égards.

La plupart des perſonnes employées à enſeigner le latin aux enfans, ſemblent ne s'attacher qu'à leur apprendre des mots, elles ne ſe reſſouviennent point qu'il faut toujours joindre enſemble diverſes utilités, ſouvent auſſi ces perſonnes en ſont peu capables. On ne ſaurait trop éviter de confier aucune partie de l'inſtruction d'un Prince à de pareils Maîtres, de même que le deſſin ſert à inſpirer aux enfans le goût de la Géographie, la Géographie celui de l'Hiſtoire, & l'Hiſtoire le deſir d'apprendre les langues, de même les livres qu'un Maître fait lire à ſon Éleve pour lui apprendre les langues, doivent ſervir à lui former le caractere, le jugement, les mœurs. Les Maîtres doi-

vent auſſi avoir ſans ceſſe préſent à leur eſprit tout ce qu'ils doivent montrer, afin de ſaiſir les occaſions favorables de développer l'eſprit des enfans, & de faire même naître ces occaſions, pour graver dans leur mémoire & dans leur jugement les principes qui leur ſont néceſſaires. Il eſt impoſſible de ſe proportionner à la portée des enfans, lorſque l'on fait des efforts pour trouver ce que l'on doit dire.

Les étymologies de pluſieurs mots français qui ſe préſentent dans la converſation, peuvent ſervir à pluſieurs mots latins, & ſouvent ces étymologies ſe trouvent liées à des anecdotes agréables & utiles : c'eſt en telles occaſions, que l'homme inſtruit & aimable dans ſa ſageſſe, ſe diſtingue du pédant de collége & de l'homme borné ; il ne faut jamais donner rien à retenir aux enfans qui ne ſoit excellent. On voit des perſonnes qui ont un bon eſprit, qui raiſonnent juſte, & qui néanmoins parlent & écrivent d'une maniere ignoble & ridicule, parce que dans leur jeuneſſe on leur a

rempli la mémoire de mauvais tours & d'expreſſions groſſieres ou pédanteſques.

Il faut choiſir dans Cicéron, Tite-Live, Séneque & Tacite, des morceaux ſi frappans, qu'il ſoit important de ne les oublier jamais, & les donner à ſon Eleve pour qu'il les apprenne par cœur. Qu'il ne retienne rien de médiocre, & faites le même choix parmi les Poëtes. Prenez les plus beaux endroits de Virgile, Horace, Ovide, Lucain, Catule & Martial; apprenez lui à diſtinguer & à connaître les différens caracteres de ces auteurs, afin qu'il puiſſe former d'après eux, & ſon goût & ſon ſtyle. Ces modeles gravés dans la mémoire, ſont comme des moules où les penſées prendront une forme éloquente, énergique ou agréable, lorſqu'il voudra les exprimer. N'ayant dans la mémoire que des modeles excellens, il faudra par néceſſité qu'il s'exprime d'une maniere noble & élevée; & ſi cet avantage eſt de la plus grande importance, c'eſt ſur-tout pour celui qui doit régner.

La même méthode qui ſert à bien

apprendre le latin, convient à toutes les Langues. Il n'y a point d'homme bien organiſé qui ne puiſſe apprendre à les traduire ſans Maître avec une Grammaire & un Dictionnaire ; mais il ne peut apprendre à les bien parler que par l'uſage, à cauſe des différences & des difficultés de la prononciation. Parmi les Langues vulgaires, l'Anglais eſt la plus néceſſaire, à cauſe de la célébrité & des lumieres du Peuple qui la parle, de ſon énergie & des chefs-d'œuvre de littérature & de philoſophie qu'elle a produits. Tous ceux qui ſavent bien le latin, parviennent facilement à entendre les auteurs Italiens & Eſpagnols. L'Allemand eſt la ſeule des Langues qui ſe parlent dans le nord de l'Europe, dont l'étude puiſſe ſervir à des Princes Français. Les Idiomes modernes de l'Orient ne ſont point aſſez fixés pour qu'on en puiſſe faire une étude, & les anciennes Langues aſiatiques ſont le partage des antiquaires & des ſavans de profeſſion. Un Prince doit honorer leurs perſonnes, & il eſt de ſa grandeur de récompenſer leurs travaux ; mais il n'eſt point obligé de partager

leurs études, & comme il doit figurer à ſon tour dans l'hiſtoire du monde, il n'a point aſſez de temps pour approfondir avec eux les myſteres de la haute antiquité.

DISCOURS V.

De l'Eloquence.

LA premiere regle de la véritable éloquence doit être de donner une idée avantageuſe de celui qui parle. Cette regle eſt ſur-tout néceſſaire dans l'éducation des Princes qui ont plus que les autres hommes un grand intérêt de ſe faire aimer ; tout ce qu'ils diſent, tout ce qu'ils écrivent, ſoit dans les affaires publiques, ſoit dans la vie privée, doit imprimer un ſentiment noble ou aimable ; il faut leur apprendre à éviter tout ce qui reſſent la vanité, la légéreté, la malignité, l'effronterie, & généralement toutes les manieres de s'exprimer qui peuvent rappeller l'idée de quelque vice, ou de quelque défaut d'eſprit.

Il faut que les leçons d'éloquence qu'on leur donne puiſſent convenir à toutes les occaſions où ils peuvent ſe trouver, ſoit dans les conſeils, ſoit dans les audiences. Les Princes doivent ſavoir écrire, & parler eux-mêmes avec la dignité qui convient à leur rang. Les modeles d'éloquence qu'on leur propoſe exigent un choix bien attentif, & de ſages remarques. Cicéron n'eſt pas le principal exemple qu'on doive leur donner à ſuivre, ſon genre d'éloquence convient mieux aux orateurs de profeſſion qu'à ceux qui doivent régner, c'eſt aſſez qu'ils aient lu cet auteur; il eſt tout au moins inutile qu'ils s'en chargent la mémoire. L'orgueil & le frivole amour de la réputation qui reſpirent dans les ouvrages de ce Sénateur, ne font point eſtimer ſa perſonne, on l'admire; mais un homme d'une vertu ſévere ne voudrait pas lui reſſembler.

On doit auſſi faire obſerver à un jeune Prince que la vanité & la légéreté de caractere gâtent les lettres de Pline le jeune, quoiqu'elles ſoient d'ailleurs pleine d'eſprit;

& lui remontrer que la malignité & l'indécence qui ſe rencontrent dans quelques ouvrages d'Horace & de Martial, ne peuvent *plaire à un homme délicat*; qu'enfin celui qui par ſes expreſſions & ſes diſcours, donne lieu à de telles remarques, péche autant contre les premieres regles de l'éloquence, que contre les principes de la morale.

On peut diviſer l'éloquence en deux eſpeces. Celle qui conſiſte dans des penſées grandes, belles & ſublimes, telles qu'il s'en trouve dans Lucain, Tacite & Séneque, & celle qui ſe manifeſte moins par des traits extraordinaires & des mouvemens rapides, que par un tour naturel, ſimple & facile, une grande juſteſſe de raiſonnement & un choix d'idées agréables & inſtructives; enfin par des penſées perſuaſives, qui, ſuivant le cœur de l'homme dans tous ſes mouvemens, expoſent à chaque moment les objets qui peuvent le mieux ſervir à le toucher. C'eſt cette éloquence qui, ſans effort, exprime les paſſions, qui perſuade, ſans que

l'on puiſſe s'en défendre, & que l'on peut employer dans tous les inſtans, ſoit au village ou ſur le trône, au milieu des dangers & dans le ſein du bonheur. Virgile & Térence ſont preſque les ſeuls parmi les Romains qui l'aient bien connue. Racine & Fenelon nous en ont laiſſé des modeles, & comme elle fait l'agrément de la converſation civile, & ſert encore à s'exprimer avec dignité dans les conférences publiques, il n'en eſt pas moins important de la faire goûter à un Prince, que cette éloquence mâle & ſublime dont Séneque, Tacite, Corneille & Boſſuet nous offrent des exemples.

Si l'on ne ſait pas mêler l'éloquence perſuaſive à celle que nous appellons ſublime, & diſcerner avec ſageſſe l'occaſion d'employer l'une ou l'autre, on riſque de parler & d'écrire d'autant plus mal, qu'on s'y applique davantage; & plus on aura d'eſprit & d'érudition, plus on s'égarera dans un genre vicieux.

Le ſtyle recherché, les pointes, les dé-

clamations, l'abus des antitheſes ſont des défauts communs à preſque tous les Ecrivains de ce ſiecle. Faut-il s'étonner que les jeux de mots, les tournures du comique le plus bas, les fauſſes ſaillies, le jargon précieux & méthaphyſique, le goût de l'affectation & de l'ironie ſe ſoient introduits dans le langage de la Cour. Il eſt de l'honneur de ceux qui ſont deſtinés à l'éducation des jeunes Princes, de ramener la Langue françaiſe à ſa premiere dignité, en donnant pour modeles à la génération nouvelle, des Souverains qui ſachent s'exprimer avec la noble élégance qui ſe faiſait remarquer à la Cour, au milieu du regne de Louis XIV, & qui inſpira à tous les Princes & les Seigneurs étrangers le deſir d'apprendre & de parler le Français. J'aime à lire la plus grande partie des Ouvrages de Voltaire, j'admire la vaſte étendue de ſon eſprit, mais ſon ſtyle ſi facile & ſi brillant, ſon ironie ſi vive & ſi naturelle, ont fait des milliers de plats imitateurs, qui travaillent ſans relâche à corrompre & avilir le langage, & à précipiter la décadence de la littérature.

Quand même les pointes, les images & les expreſſions figurées ſeroient agréables, elles fatiguent l'auditeur ſi elles ſont en trop grand nombre, elles laſſent un bon eſprit ſi on les emploie vulgairement & en des ſujets qui ne les demandent point. Quintilien a dit de Séneque qu'il était rempli de défauts agréables; que dirait-il de nos beaux eſprits d'aujourd'hui? Ils ne craignent point de laiſſer paraître l'intention qu'ils ont de ne rien dire ſimplement, & de s'écarter toujours de la juſteſſe ſi néceſſaire dans les expreſſions. Ils ſe font un mérite de donner à tous leurs propos une tournure ironique, & de mêler dans les ſujets les plus graves les pointes & le langage figuré. Il n'y a point de défaut qu'il faille plus faire ſentir aux jeunes gens qui étudient la véritable éloquence, parce qu'il n'en eſt aucun qui puiſſe leur faire perdre en moins de temps le fruit de leurs études.

Fin de la Premiere Partie.

ESSAI
SUR L'ÉDUCATION
D'UN PRINCE.

SECONDE PARTIE.

De la Morale.

DISCOURS PREMIER.

Ce que c'eſt que la Morale.

LA morale eſt l'aſſemblage des regles que l'on doit ſe preſcrire *à ſoi-même*, pour ne pas rendre inutiles les ſoins que les loix ont pris de la conſervation des hommes réunis en ſociété, & de leurs propriétés civiles. En vain les Miniſtres des loix veilleront à ce que perſonne n'attente aux biens ou à la vie d'un citoyen, ſi ce citoyen abrege

ſes jours & diſſipe ſes biens dans des plaiſirs déréglés ; ſi inſenſible aux avantages & aux douceurs de la ſociété, il en détruit les agrémens par la véhémence de ſes paſſions, la témérité de ſes diſcours & la brutalité de ſon caractere. La morale qui n'eſt qu'une regle de tradition, mais fondée ſur l'intérêt continuel, nous fait éviter ces égaremens ; elle nous ſecourt & nous aide ; elle regle nos démarches dans toutes les circonſtances de la vie ; elle nous conſerve, nous ſoutient dans les cas infinis où les loix politiques & les loix civiles ne peuvent s'étendre & nous protéger.

Il faut que les mœurs ſoient plutôt conſervées par les loix, que dirigées par elles ; elles ne peuvent s'établir par la contrainte, mais ſeulement par l'opinion de ce qui eſt bien. Ce ſont les mœurs qui retiennent de loin tous les citoyens, & chacun d'eux en particulier, dans les bornes utiles à la ſociété. La ſanction des mœurs eſt dans l'opinion, & l'opinion dépend des choſes que l'on ſent, que l'on voit & que l'on éprouve ;

c'eſt par conſéquent le plus grand reſſort qui puiſſe agir ſur la ſociété. Quand l'éducation des enfans eſt ſagement dirigée, leur conduite ſe regle d'elle-même par l'expérience, & ils s'accoutument aux bonnes mœurs par l'ignorance de tout ce qui les détruit.

La décadence des mœurs eſt une ſuite ordinaire des vices & des malheurs du Gouvernement ; car dans un Gouvernement qui n'eſt point corrompu, l'homme qui voudrait s'écarter de la vertu, y eſt bientôt ramené par l'exemple du travail, & ſes beſoins journaliers, auxquels la corruption des riches ne peut fournir l'occaſion de ſatisfaire, éloignent de lui les vices qui naiſſent du loiſir. Heureux les pays, heureux les peuples où l'on ne connaît point cette ſource fatale du malheur & de l'ennui.

Les mœurs ne commandent point. Si leurs préceptes ſe trouvaient écrits dans les loix, ils agiraient moins puiſſamment : ces préceptes ne peuvent être bien obſervés que par ceux qui les ont appris, en prati-

quant tout ce qui en eſt l'objet, & en contractant l'habitude des actions utiles à ſoi-même & aux autres.

« Les mœurs conſeillent alors que la loi » ſe tait, diſait un Philoſophe à des peuples » nouveaux, n'attendez pas que la loi vous » ordonne, ſoyez ſi éloignés de tout ce » qu'elle condamne, que vous ne puiſſiez » jamais appréhender ſes menaces. Deſcen- » dez dans votre cœur, interrogez la nature, » elle vous dira d'être compatiſſant, humain; » la facilité que vous trouverez à conſerver, » à embellir, à augmenter les objets ſur » leſquels vous porterez les combinaiſons » de votre eſprit & le travail de vos mains, » vous rendra laborieux, & ceux qui vous » auront enſeigné le travail, obtiendront » vos reſpects; ſi vous connaiſſez le ſoin » d'inventer, de faire, ou d'acquérir, ſi » vous chériſſez votre propriété, les » juges du peuple ſeront à vos yeux les » dieux de la paix: enrichis par le travail, » vous deviendrez généreux; chaque inſ- » tant d'une vie occupée augmentera votre

» bonheur; vous vous eſtimerez vous-mêmes;
» & votre eſprit n'aura ni le temps, ni le
» pouvoir de ſe livrer à des penſées, à des
» deſſeins indignes de l'eſtime des autres;
» n'ayant ni chagrins, ni ennuis, ni re-
» mords, la paix & la gaieté vous accom-
» pagneront toujours, & vous rendront
» plus agréables & plus vifs les courts mo-
» mens du plaiſir; citoyen utile, obligeant
» ami, fils reſpectueux, heureux époux,
» pere tendre, tous vos jours ſeront déli-
» cieux, & les leçons de l'expérience vous
» apprendront enfin que, quand on n'eſt
» point né dans le brigandage, dans la miſere
» ou l'inaction des villes ſuperbes & corrom-
» pues, ni ſous le glaive enſanglanté des
» tyrans, il eſt bien facile & bien doux
» d'acquérir & de conſerver des mœurs. »

La Morale eſt donc la ſcience des hommes, & ſur-tout celle des Princes, puiſque non-ſeulement ils ſont hommes & obligés de ſe conduire d'une maniere conforme aux regles communes de la ſociété, mais qu'ils doivent auſſi commander à des peuples entiers,

entiers, ce qui les oblige de ſe connaître eux-mêmes, & de connaître les autres. Ils doivent étudier les paſſions, les vertus; & l'uſage de la Morale étant continuel, l'étude doit en être continuelle. Elle ne ſaurait commencer trop tôt, parce qu'on ne ſaurait trop tôt commencer à ſe connaître, & elle eſt d'autant plus facile, que tout y peut ſervir. On trouve par-tout les hommes & leurs défauts,

Les Princes doivent être inſtruits des véritables principes de la Morale & en connaître la néceſſité. Leurs Maîtres doivent s'attacher à la leur rendre aimable & précieuſe, en leur mettant ſous les yeux le tableau de la vie de la plupart des Grands. Modernes ou anciens, tout doit ſervir à cette utile leçon; ils y verront un nombre infini de Princes & de *Grands* qui ont paſſé ou paſſent leur vie dans une ignorance terrible de ce qui leur eſt le plus important, qui ne ſavent régler leurs démarches ni leurs actions, & croient n'avoir à s'occuper que de leurs paſſions & de leurs plaiſirs, ou

de deſſeins ambitieux dont ils ſont incapables de prévoir les iſſues ; ils conſument les années dans les tourmens de l'eſprit, dans les agitations de la folie & dans des illuſions continuelles. Les revers ſe ſuccedent, le dégoût, le luxe, la tyrannie arrivent à leur ſuite, & bientôt après ceux-ci, la mort qui les ſurprend dans les regrets d'avoir ſi mal vécu. Henri III s'enivrant de faux plaiſirs avec ſes flatteurs & ſes favoris, laiſſe uſurper le Gouvernement par les Guiſes ; il eſt tout-à-la-fois débauché, dévot & ſuperſtitieux, & ne craint point de ſouiller la majeſté royale en ordonnant l'aſſaſſinat de ſon principal ennemi. Au lieu de réprimer les déſordres publics par ſon exemple, ſa ſageſſe & ſon courage, il perd un temps précieux à jouer dans des proceſſions ſolemnelles & ſcandaleuſes le rôle de Pénitent. Il fait la guerre à ſon beau-frere, il ſe réunit à ſes ennemis pour exterminer les derniers rejettons de ſa famille, & eſt enſuite trop heureux de retrouver le ſecours de celui dont il avait réſolu la perte ; enfin il expire lui-même ſous le couteau d'un

assassin fanatique, qui le délivre de son inutile & fatiguante vie. Croira-t-on qu'il avait retenu quelques connaissances de Morale, & que la perfide & versatile Médicis eût permis de donner à ses fils quelques élémens de la véritable vertu ? Non, cet âge était le siecle de la superstition, du crime, & l'on appliquait le nom de mœurs aux choses qui leur sont le plus opposées. Personne ne savait ce qu'il devait à lui-même & aux autres ; on se devait tout entier à la faction & aux commandemens criminels & sacrés des vils instrumens de l'ambition de quelques scélérats puissans.

Quelle vaste & noble étude pour un Prince que celle de la Morale ! Il faut qu'il soit instruit, & des devoirs généraux des Hommes, & des devoirs particuliers des Princes, & de l'alliance de ces devoirs. C'est par-là qu'il peut prévenir cet oubli malheureux où les Grands tombent insensiblement, de ce qui leur est commun avec tous les autres hommes, en n'attachant

follement leur imagination qu'à tout ce qui les en diſtingue. Par les leçons ſages, on fera comprendre au jeune Prince la véritable nature de ſon rang & celle de la liberté civile, ce que c'eſt que la grandeur, ſon origine, & enfin ce que les hommes ſe ſont propoſé en l'établiſſant au-deſſus d'eux; ce qu'elle a de réel, & ce qu'elle a de vain; ce que les inférieurs doivent aux Grands ce que les Grands doivent au Peuple, & ce qui peut les *rabaiſſer ou les élever dans l'eſtime publique.*

DISCOURS II.

De la conduite que les Princes doivent tenir.

L'AFFECTION des hommes eſt néceſſaire dans l'emploi auquel les Princes ſont appellés; c'eſt à eux de s'inſtruire de ce qui l'attire ou de ce qui l'éloigne, de ce qui gagne ou aliene les cœurs, de ce qui plaît ou déplaît aux hommes ſages. Quelles obligations ne doivent-ils pas avoir à ceux

qui leur découvrent les ſources cachées de ces différens effets, & les ſecrets reſſorts qui peuvent cauſer les mouvemens d'affectation, d'eſtime ou de mécontentement.

Les Grands ſont obligés, par leur condition même, d'être dans un exercice continuel de politeſſe & d'urbanité. Mais la politeſſe n'eſt, pour la plupart d'entr'eux, qu'un vain amuſement, & l'urbanité plus vraie & plus affectueuſe, n'eſt preſque plus en uſage. Un défaut choquant & très-commun parmi les Grands, eſt de pratiquer inégalement la politeſſe, d'avoir des démonſtrations extrêmes de complaiſance pour les uns, & de ſe permettre des mouvemens de fierté à l'égard des autres. Souvent malgré leurs déſirs, ils ſe font moins aimer que haïr; ils réuſſiraient mieux s'ils pratiquaient dans d'autres vues les offices de civilité, & s'ils avaient plus d'urbanité que de politeſſe. L'urbanité dans un Prince prend facilement le caractere d'un exercice continuel de vertu, & produit infailliblement l'effet qu'il doit s'en promettre, c'eſt

à-dire, de ſe faire aimer du Peuple. Il faut les accoutumer à l'urbanité dès leur enfance, mais d'une maniere ſi proportionnée à leur âge, qu'ils ne s'en apperçoivent pas. Il faut tâcher de leur inculquer peu à peu tous les principes de morale avant qu'ils ſachent qu'il y ait une morale, ni qu'on ait eu deſſein de la leur apprendre. C'eſt l'entrepriſe d'un grand homme que de ſe proportionner ainſi à l'eſprit des enfans; & le bon Montaigne dit, avec raiſon, *c'eſt l'effet d'une ame bien forte & bien élevée, de ſe pouvoir accommoder à ces alluſions puériles.* Faire un diſcours de morale eſt une choſe facile, & il n'y a ni ſi triſte pédant, ni ſi médiocre prédicateur, qui ne puiſſe diſcourir trois heures ſur ce vaſte ſujet; mais rapporter à des inſtructions morales tous les objets qui ſe préſentent ſans qu'un enfant s'en apperçoive & en ſoit fatigué, c'eſt un art dont peu de Philoſophes ſont capables.

Il y a deux choſes à remarquer dans les vices; le déréglement qui les rend nuiſibles

à la ſociété ; la ſottiſe ou le ridicule qui les rend mépriſables aux hommes. Si les enfans n'ont point l'eſprit aſſez formé pour bien ſentir la premiere, on peut leur faire comprendre la ſeconde par mille traits ingénieux que les occaſions fourniſſent à un homme éclairé. Ainſi en leur faiſant mépriſer les vices comme ridicules, on les préparera à les haïr comme contraires à l'intérêt public.

Le temps de la jeuneſſe eſt preſque le ſeul où la vérité peut être montrée aux Princes avec quelque liberté : elle les fuit tout le reſte de leur vie ; ceux qui les environnent ſont néceſſairement conduits à les tromper, par la crainte qu'ils ont de leur déplaire, & leur vie n'eſt qu'un ſonge où ils ne voient que des objets faux & ſous de faux aſpects. L'homme chargé d'inſtruire & d'élever un Prince, doit regarder par conſéquent ſon Eleve comme prêt à être environné d'une nuit où la vérité l'abandonnera. Il faut donc qu'il tâche d'imprimer d'avance dans l'eſprit de ce jeune Prince

ce qui lui eſt indiſpenſable pour ſe bien conduire dans les ténebres dont ſa condition l'enveloppe par une néceſſité fatale.

Il ne faut pas ſe borner à lui éclairer l'eſprit par des principes qui lui ſervent de guide, mais il faut lui inſpirer un ardent amour de la vérité & un extrême deſir de n'être point trompé: il comprendra bien qu'il eſt impoſſible qu'il ne le ſoit pas, s'il ne fait voir à ceux qui l'approcheront qu'il n'aime rien tant que la vérité, & qu'il ſait découvrir & punir le menſonge & la tromperie.

Les méchans ſont bien difficiles à reconnaître dans les pays policés, & ſur-tout en France. Dans les temps où les vices étaient moins fréquens, on ne prenait pas tant de peine à les cacher ſous des voiles honnêtes. L'habitude de la perverſité devait néceſſairement introduire dans une nation ſpirituelle, tous les changemens de langage qui pouvaient adoucir les expreſſions qui la caractériſent. La plus grande difficulté n'eſt pas de ſe tenir en garde contre les hommes

pervertis, il faut encore qu'un Prince ſe défende des inſinuations, des ignorans & des hommes à préjugés.

La plupart des gens de Cour trompent les Princes de deſſein prémédité; cependant il en eſt quelques-uns qui ne font que leur communiquer leur propre erreur; ayant l'eſprit rempli de fauſſes idées, de fauſſes opinions, que pourrait-on attendre d'eux?

Les Princes étant obligés de vivre dans un commerce continuel avec ceux qui habitent leur Cour, ſont par conſéquent expoſés (ſi leur éducation & la grandeur de leur caractere ne peuvent les en garantir) à réunir à eux toutes les erreurs & les idées fauſſes qui ſont répandues & ſéparées parmi les autres hommes. Il faut donc leur apprendre à ſe garantir non-ſeulement de la tromperie volontaire que les hommes artificieux & intéreſſés mettent en uſage, mais encore de toutes les erreurs de bonne foi qui ſe communiquent par les diſcours; l'ignorance & les préjugés de ceux avec qui ils ſeront obligés de vivre, & qui, rem-

plis eux-mêmes de fauſſetés qu'ils ne connaîſſent pas, les font paſſer, ſans le ſavoir, dans l'eſprit de ceux qui les écoutent.

Je ſoutiens que ces hommes, quoique moins criminels, ſont plus dangereux que les trompeurs de profeſſion. En effet, les trompeurs ſe bornent à ôter à celui qu'ils veulent tromper la connaîſſance de quelques faits; mais les autres lui ôtent en outre la connaîſſance des principes par leſquels ont doit juger des faits. Les uns font en détail des larcins à ſa juſtice; les autres lui dérobent ſon équité même.

C'eſt ainſi que, par mille fauſſes maximes, un Prince peut ſe laiſſer corrompre & l'eſprit & le cœur. Il faut donc lui enſeigner à ſe tenir en garde contr'elles, & à regarder comme le plus grand des malheurs, celui d'être privé des lumieres de la vérité par leſquelles il doit conduire ſa vie. Ce ſoin n'eſt pas moins néceſſaire que celui de connaître ſes défauts & de ſe ſervir de toutes ſortes d'occaſions pour les réprimer, ou les affaiblir, en fortifiant les bonnes qua-

lités qui y ſont oppoſées, & de diſtinguer les défauts paſſagers, & qui peuvent diſparaître avec l'âge, de ceux que l'âge & les paſſions peuvent augmenter.

On doit moins s'attacher à le préſerver des chûtes, car on ne ſaurait les prévoir toutes, qu'à lui inculquer des principes & des vertus, qui lui ſervent à s'en relever.

DISCOURS III.

De l'influence des ſens ſur quelques affections morales, des plaiſirs & de l'ennui.

En travaillant à former le caractere des Princes, leur eſprit & leur cœur, il ne faut pas négliger de développer leur tempérament, & de les rendre robuſtes, & par les exercices, & par une maniere de vivre ſimple & ſalutaire; car en vain recommanderait-on la patience à celui que la faibleſſe & la mobilité de ſes nerfs rendent prompt, iraſcible & incapable de toute occupation tranquille; en vain ordon-

nerait-on de lever des fardeaux à celui qui, par ſa conſtitution délicate, ne ſaurait ſupporter tout ce qui eſt pénible.

En négligeant de former par degrés le tempérament des jeunes gens, il en réſulte des défauts incorrigibles, puiſqu'ils ont une cauſe permanente dans le corps. La force des penſées de l'homme robuſte s'accroît dans la ſolitude : les forêts, les montagnes, le cours ſuperbe des fleuves, l'aſpect de la mer font naître en lui des idées vaſtes, énergiques, ſublimes; ces grands objets ſur leſquels il médite, lui ſervent de terme de comparaiſon pour juger d'une infinité d'autres objets importans. C'eſt-là que, jouiſſant de toutes ſes facultés & des véritables prérogatives de l'homme, il apprécie, & le monde & la vie, remonte à l'origine des empires, & oſe en meſurer les fondemens, rend hommage aux héros & aux ſages, & voue toute ſa haine aux méchans & aux tyrans, qui ſe font une étude d'aſſervir & de dégrader l'humanité pour ſe rendre eux-mêmes plus malheureux que ceux qu'ils

oppriment. La ſolitude produit un effet différent ſur un homme d'une conſtitution faible ; elle lui cauſe bientôt de l'ennui. Livré à lui-même, toutes ſes penſées ſe reſſentent de ſon mauvais tempérament, & ſont faibles comme lui : quelques grands que ſoient les objets qui ſe préſentent à ſes yeux, ils ne le remuent point aſſez vivement, & ſi-tôt qu'il ceſſe d'être agité par autrui & provoqué par le tumulte que l'on appelle plaiſir du monde, l'ennui le gagne, & ne le quitte plus.

L'ennui n'eſt pas ſeulement une ſouffrance morale qui conduit à des actions inutiles, & dès-lors preſque toujours nuiſibles ou dangereuſes ; il eſt accompagné d'un reſſerrement de cœur, d'une anxiété, qui eſt réellement une peine phyſique. Il eſt bien eſſentiel d'inſtruire un Prince à s'en préſerver & à s'en guérir ; car cette anxiété entraîne avec elle une grande indifférence ſur les peines & les malheurs des autres hommes, une eſpece d'inſenſibilité pour tout ce qui n'eſt pas ſoi-même. Dans cet

état, il eſt rare qu'un homme puiſſant ne ſoit pas prêt à ſe laiſſer aller à l'injuſtice, s'il peut eſpérer de cette démarche une commotion qui le faſſe ſortir de cet ennui, ſon cruel ennemi.

Un citoyen ſe réjouiſſait en apprenant qu'un méchant Roi faiſait préparer des fêtes qui devaient coûter des ſommes immenſes. Prenez patience, diſait-il, cet argent ne ſera pas entierement perdu, il fera gagner beaucoup de gens, & ſera diſtribué dans le Peuple. Tandis que la Cour ſera livrée à ces amuſemens, les gens vertueux pourront dormir en paix, & les plaiſirs, en charmant l'ennui qui tourmente les Grands, adouciront leurs cœurs. Moi je penſe tout autrement : les plaiſirs bruyans ſont le vain & ſtérile bonheur des gens qui ne ſentent rien, & qui croient qu'étourdir ſa vie, c'eſt en jouir : les hommes qui ne ſauraient être un moment en paix avec eux-mêmes & qui ont beſoin d'être diſtraits ſans ceſſe par de vives agitations, ſont ſujets à la dureté de cœur, qui eſt le

premier degré de la cruauté. Liſez l'Hiſtoire des Empereurs de Rome, vous y verrez les tyrans s'étourdir dans les fêtes, tandis que leurs Centurions faiſaient couler de tous côtés le ſang le plus précieux.

La colere, l'impatience & la crainte tiennent ainſi que l'ennui, à la conſtitution organique, preſqu'autant qu'aux erreurs de l'eſprit. Elles produiſent toutes leurs impreſſions dans les organes des ſens, & ces impreſſions ſe répétent & ſe communiquent à l'eſprit par une habitude vicieuſe juſqu'à un degré où il n'eſt plus poſſible d'en réprimer les effets. Il eſt donc bien néceſſaire de diminuer dans un Prince pendant qu'il eſt jeune, les ſignes extérieurs de l'impatience, de la colere & de la crainte; de l'accoutumer, même avec le temps, à ſupporter les objets qui lui cauſaient d'abord ces mouvemens, de peur que ſes organes, faciles à provoquer de cette maniere, ne ſervent à faire réuſſir les embûches des trompeurs, & à le précipiter dans des malheurs irréparables.

Un Philoſophe Anglais dit que l'ennui des Princes a cauſé de plus grands ravages que la colere des flots, les déluges & les guerres civiles; il ne faut pas croire que les fêtes, les divertiſſemens faſtueux puiſſent guérir ce mal ſi funeſte à l'univers; on ne peut l'écarter que par la ſuite, & la variété des occupations ſérieuſes. L'homme eſt né pour penſer & agir. Le projet de bien faire, & l'exécution journaliere de ce projet lui procurent les ſeuls plaiſirs auxquels il puiſſe être long-temps ſenſible. Quel plaiſir eſt comparable à celui d'un pere qui voit grandir & proſpérer ſes enfans qui le béniſſent? Il n'en eſt qu'un ſeul, c'eſt celui d'un Prince qui voit fleurir les campagnes & multiplier ſes ſujets parmi leſquels la mendicité a été détruite par ſes ſoins; qui voit s'élever de nouvelles manufactures; dont la Cour eſt ennoblie par les ſavans & les ſages qui y ſont honorés; dont les ports ſont remplis de vaiſſeaux & les villes de monumens ſuperbes qui atteſtent la gloire que les arts ont méritée ſous ſon regne.

DISCOURS IV.

Des dignités & de la grandeur.

LA grandeur entraîne les Princes à des défauts eſſentiels. Elle les porte à ſe méconnaître & à s'imaginer que tous les avantages dont ils jouiſſent leur ſont dus, & font une partie de leur être ; elle les empêche de ſe conſidérer dans l'égalité naturelle d'un homme à un autre, lorſque cela leur deviendrait néceſſaire. Rempliſſant leur penſée des avantages extérieurs qui y ſont attachés, ils font peu de cas des qualités réelles & eſtimables du caractere & de l'eſprit ; ils croient que le titre de Prince leur ſuffit pour obtenir toute ſorte d'eſtime & de reſpect, & les autoriſe à ſe paſſer de ſcience, d'application & de vertu. Enfin la condition de Prince leur donnant le pouvoir de ſatisfaire leurs inclinations, pluſieurs ſont entraînés à abuſer de ce pouvoir, en s'abandonnant à toutes ſortes d'excès,

d'où il réſulte, qu'au lieu de mettre leur grandeur à ſervir les hommes, ils la font conſiſter à les traiter avec outrage, & à les dépouiller de leurs droits naturels. Heureux les Princes dont le caractere & le cœur ſont ſi bien formés, que la flatterie des Courtiſans ne ſaurait les entraîner dans ces égaremens.

Henri, Prince de Galles, fils de Jacques Ier, Roi d'Angleterre, étant à la chaſſe, le cerf qu'il pourſuivait traverſa une route où paſſait un Boucher, ſuivi d'un très-gros chien : le cerf était preſque rendu, le chien l'abattit & le tua. L'équipage étant arrivé, tous les chaſſeurs de la ſuite du Prince crurent lui faire leur cour, en excitant ſa colere contre le Boucher ; mais il leur répondit ſans émotion, qu'il ne croyait pas qu'il y eût de la faute de ce pauvre homme. Si pareille choſe, ajouta quelqu'un, arrivait au Roi votre pere, il en ferait bien

(1) Vie de Henri, Prince de Galles, par Birch, Secrétaire de la Société Royale de Londres.

irrité : « Partons, Meſſieurs, dit froide-
» ment le Prince, je ne connais point de
» plaiſir qui vaille la peine que l'on ſe mette
» en colere. »

Pour qu'un Prince connaiſſe ſa véritable condition, il faut qu'il la conſidere ſous l'aſpect que lui indiquera la fiction ſuivante.

Un voyageur fut jetté par la tempête dans une iſle inconnue, dont les habitans cherchaient un nouveau Roi, le leur ayant diſparu un jour qu'il avait été ſe baigner au bord de la mer. Comme cet étranger avait une figure noble & impoſante, le Peuple s'accorda à le reconnaître pour Roi. Il fut d'abord tenté de refuſer le diadême ; mais bientôt ſe prêtant à ſa bonne fortune, il conſentit à recevoir tous les reſpects qu'on voulut lui rendre.

Cependant il ne pouvait oublier ſa condition naturelle, ſon naufrage & tout ce qui l'avait précédé : il ſavait intérieurement qu'il n'était qu'un homme ordinaire ; & quoiqu'il agît en Roi, il ne pouvait ſe diſſimuler que c'était le haſard qui l'avait élevé

à cette place. Il cachait cette penſée, mais elle ne ſortait point de ſon eſprit : c'était avec les attributs de la royauté qu'il parlait au Peuple, & traitait avec lui, mais c'était en qualité d'homme privé qu'il traitait avec lui-même ; & par cette juſte diſtinction, il ſe fit chérir de ſes nouveaux Sujets, & fit admirer ſa ſageſſe & ſa juſtice.

Un Prince ne doit pas s'imaginer que ce ſoit par un moindre haſard qu'il jouit du pouvoir & des biens attribués à ſa grandeur & à ſa dignité. Il n'a de lui-même, ou par ſa nature, aucun droit au trône, non plus que ce voyageur. Il ne doit non-ſeulement ſon rang, mais même ſon exiſtence, qu'à une infinité de haſards. Sa naiſſance dépend d'un mariage, ou plutôt des mariages de tous ceux dont il deſcend : & d'où dépendent ces mariages ? d'une viſite, d'un traité, d'une guerre, ſouvent d'un diſcours frivole, & de mille circonſtances imprévues.

Il tient, dit-il, ſon héritage, ſa puiſſance, ſon ſceptre de ſes ancêtres ; mais

n'eſt-ce pas par mille haſards que ceux-ci les ont acquis, & les lui ont conſervés ? mille autres non moins habiles, non moins vaillans, non moins ſages, n'ont pu les acquérir, ou les ont perdus après les avoir acquis. S'imaginera-t-il que c'eſt par quelque loi naturelle que tant de biens & de pouvoir ont paſſé de ſes ancêtres à lui ? Cela n'eſt pas véritable. Cet ordre ſucceſſif n'eſt fondé que ſur la ſeule volonté des Légiſlateurs qui ont pu avoir de bonnes raiſons pour l'établir, mais qui certainement n'auraient pas été plus contredits, s'ils avaient établi le contraire ; d'ailleurs, en regardant le droit de la ſucceſſion au trône, comme plus avantageux que l'uſage électif, aucun des motifs qui l'ont fait établir, ou qui doivent le faire préférer, n'eſt pris d'un droit naturel qu'un homme ou une famille puiſſe avoir ſur les autres. S'il avait plu aux Légiſlateurs d'ordonner que les droits de ſouveraineté après la mort des Rois retourneraient à la République, les héritiers de ces Rois n'auraient aucun droit de s'en plaindre.

Leur titre n'eſt pas fondé ſur la nature, mais ſur un établiſſement humain : une autre opinion, un autre tour d'imagination dans les premiers Légiſlateurs aurait autrement décidé de leur ſort ; & ce n'eſt que le haſard qui les a fait naître avec la concurrence de loix favorables à leur égard, qui les mettent en poſſeſſion d'une vaſte puiſſance.

A Dieu ne plaiſe que je veuille dire que cette puiſſance ne leur appartient pas légitimement, & qu'il ſoit permis à quelqu'autre de la leur ravir ; car les ſociétés ont été obligées de faire des loix pour leur propre intérêt ; & quand ces loix ſont établies, c'eſt un crime que de les violer. Mais ce qui eſt abſolument ſemblable entre l'homme deſtiné au trône par ſa naiſſance, & ce voyageur que le haſard d'une tempête fait aborder dans une iſle pour y être élu Roi, c'eſt que le droit des premiers n'eſt point fondé, non plus que celui de ce voyageur, ſur quelque qualité & ſur quelque mérite qu'il ſoit en eux, & qui les en rend dignes.

Leur exiſtence naturelle eſt d'elle-même indifférente à l'état de marinier, ou à celui de Roi; & il n'y a nul lien naturel qui l'attache à une condition plutôt qu'à une autre.

Les Princes doivent donc, ainſi que ce ſage voyageur, avoir, pour ainſi dire, une double intelligence; & s'ils agiſſent extérieurement avec les hommes ſelon leur rang, ils doivent reconnaître ſecrétement qu'ils n'ont rien naturellement au-deſſus des autres hommes, & que leur eſpèce eſt abſolument pareille; que par conſéquent, dans tout ce qui eſt juſtice & droit naturel, ils doivent ſe tenir dans une parfaite égalité. Ils ne peuvent être eſtimés & chéris de chacun de leurs ſujets en particulier, qu'autant que l'humanité, en général, leur eſt eſtimable & chere. Qu'ils n'oublient point qu'ils ſont hommes, car c'eſt leur état naturel.

Les tyrans, les deſpotes, veulent que leurs Peuples ſoient ignorans; les ſavans, & tous ceux qui inſtruiſent le vulgaire,

ſont les ennemis qu'ils redoutent le plus ; car ils ſe perſuadent que le Peuple qui les admire, ne connaît pas le ſecret de leur faibleſſe ; qu'il croit la grandeur un droit ou réel, ou divin, & les conſidère comme étant une autre nature que le commun des hommes. Ils abuſent de cette chimere, & attribuent follement au reſpect, tout ce qu'ils uſurpent par la crainte ; & ſi le ſabre du Janiſſaire ne vient pas leur rappeller qu'ils ne ſont que des hommes, ils s'oublient eux-mêmes, & ſe croyent des Dieux.

Que dirait-on de cet homme échappé du naufrage, & devenu Roi par le ſuffrage des Inſulaires, s'il venait à oublier tellement ſa condition naturelle, qu'il s'imaginât que cette couronne lui était due, qu'il la méritait, & qu'elle lui appartenait de droit naturel & de droit divin ? On admirerait ſa ſottiſe & ſa folie. Mais combien de Princes ſont également fous & paſſent une inutile vie dans l'oubli d'eux-même, & le ſtupide mépris qu'ils ont pour leurs ſemblables.

La plus grande partie des défauts des Grands ne vient que de ce qu'ils ne connaiſſent point ce qu'ils ſont : leur illuſion à cet égard eſt quelquefois ſi complette & ſi ridicule, qu'elle éclate à tous momens, & devient un objet de pitié, non-ſeulement pour les Philoſophes, mais pour les Valets qui les approchent, & les Flatteurs qui entretiennent & augmentent leurs égaremens.

Il faut que les Princes ſachent ce qu'on leur doit, afin qu'ils ne prétendent pas exiger des hommes ce qui ne leur eſt pas dû. C'eſt une injuſtice évidente, & que cependant ils commettent ſouvent, parce qu'ils en ignorent la nature. Une telle ignorance eſt bien dangereuſe : car malgré que la plupart des hommes, & ſur-tout ceux qui fréquentent la Cour, paroiſſent inſenſibles extérieurement à toute eſpece d'humiliation ou d'injure, que le caprice des Princes puiſſe leur faire éprouver, ils en conſervent intérieurement le ſouvenir & le reſſentiment ; & s'ils renferment ce reſſentiment, ce n'eſt que par crainte & à cauſe de l'impuiſ-

rait une extravagance que de ſe refuſer à ces devoirs. Mais le Monarque le plus abſolu ne peut rien exiger au-delà ; & ſi celui qui eſt à genoux eſt illuſtre par ſon mérite, & le Monarque dépourvu de vertu, il ne peut, malgré toute ſa puiſſance, uſurper l'eſtime que chacun accorde par préférence à celui qui eſt à ſes pieds.

Le mépris & l'averſion ſont dus aux vices & au défaut de vertus ; & les hommes ſont ſi peu maîtres à cet égard de leur penſée intime, que les plus corrompus d'entr'eux ne peuvent s'empêcher de haïr & de mépriſer dans les autres les ſentimens pervers qu'ils nourriſſent en eux-mêmes, & ſont forcés de rendre un hommage involontaire à la vertu. Il ſerait à propos qu'un Prince ſe perſuadât que chacun de ceux qui lui rendent hommage, lui dit : « Je ne vous refuſerai point les honneurs » & les reſpects que je dois à votre titre, » ni l'eſtime que je dois à vos bonnes qua- » lités, à votre courage & à votre ſageſſe ; » mais ſi vous étiez Prince ſans être homme

» de mérite, je vous ferais de même une » exacte juſtice : car en vous rendant les » devoirs extérieurs auxquels les loix m'o- » bligent envers la place que vous tenez » dans l'Etat, je ne manquerais pas d'avoir » pour vous le mépris intérieur que mérite- » raient vos vices. »

Le Maréchal de Turenne était un grand Général, dont la mémoire ſera long-temps eſtimée. S'il avait prétendu jouir, à cauſe de ſon mérite, des hommages dus à un Prince, il aurait mal entendu ſes intérêts, & ſacrifié ſa grandeur naturelle à une céré- monie de reſpect vaine & frivole; car il ne dépend point d'un Prince de jouir d'une gloire égale à celle de ce grand homme, ſans l'avoir mérité comme lui. Un Prince qui ne veut pas ſe contenter de voir de bout devant lui ceux qui viennent à ſa Cour, & qui veut encore qu'on l'aime & qu'on l'eſtime, doit regarder tous ceux qui ſe préſentent chaque matin à ſon lever, comme autant de gens qui le prient de leur faire voir les qualités qui méritent

rait une extravagance que de ſe refuſer à ces devoirs. Mais le Monarque le plus abſolu ne peut rien exiger au-delà ; & ſi celui qui eſt à genoux eſt illuſtre par ſon mérite, & le Monarque dépourvu de vertu, il ne peut, malgré toute ſa puiſſance, uſurper l'eſtime que chacun accorde par préférence à celui qui eſt à ſes pieds.

Le mépris & l'averſion ſont dus aux vices & au défaut de vertus ; & les hommes ſont ſi peu maîtres à cet égard de leur penſée intime, que les plus corrompus d'entr'eux ne peuvent s'empêcher de haïr & de mépriſer dans les autres les ſentimens pervers qu'ils nourriſſent en eux-mêmes, & ſont forcés de rendre un hommage involontaire à la vertu. Il ſerait à propos qu'un Prince ſe perſuadât que chacun de ceux qui lui rendent hommage, lui dit : « Je ne vous refuſerai point les honneurs » & les reſpects que je dois à votre titre, » ni l'eſtime que je dois à vos bonnes qua- » lités, à votre courage & à votre ſageſſe ; » mais ſi vous étiez Prince ſans être homme

» de mérite, je vous ferais de même une
» exacte juſtice : car en vous rendant les
» devoirs extérieurs auxquels les loix m'o-
» bligent envers la place que vous tenez
» dans l'Etat, je ne manquerais pas d'avoir
» pour vous le mépris intérieur que mérite-
» raient vos vices. »

Le Maréchal de Turenne était un grand Général, dont la mémoire ſera long-temps eſtimée. S'il avait prétendu jouir, à cauſe de ſon mérite, des hommages dus à un Prince, il aurait mal entendu ſes intérêts, & ſacrifié ſa grandeur naturelle à une céré-monie de reſpect vaine & frivole; car il ne dépend point d'un Prince de jouir d'une gloire égale à celle de ce grand homme, ſans l'avoir mérité comme lui. Un Prince qui ne veut pas ſe contenter de voir de bout devant lui ceux qui viennent à ſa Cour, & qui veut encore qu'on l'aime & qu'on l'eſtime, doit regarder tous ceux qui ſe préſentent chaque matin à ſon lever, comme autant de gens qui le prient de leur faire voir les qualités qui méritent

leur eſtime : s'il ſe rend à leur priere, cette eſtime lui eſt acquiſe, & ils ne peuvent la lui refuſer avec juſtice ; mais ſi, loin d'y faire attention, il ne ſonge qu'à ſes caprices & à ſa vaine grandeur, il eſt injuſte de demander qu'on l'eſtime, & il ne l'obtiendra pas, quand même il deſcendrait de Céſar ou d'Alexandre, & qu'il ſerait le plus puiſſant Prince du monde.

Un Prince ne doit donc pas perdre de vue ſa condition véritable, quoique ce ſoit la choſe que les hommes de ſon rang aiment le mieux ignorer. Qu'eſt-ce donc, ſelon ces derniers, que d'être Prince ? C'eſt être maître d'une multitude d'objets qui lui donnent le pouvoir de ſatisfaire non-ſeulement à ſes déſirs, mais encore aux beſoins & aux déſirs de tout un peuple. Mais voici ce qu'il faut leur apprendre : ce ſont ces beſoins, ces déſirs qui attirent les hommes auprès d'eux & les leur aſſujettiſſent. Otez l'eſpoir d'obtenir des Princes quelques biens, la plupart des courtiſans ne les regarderaient pas : ceux-ci eſpérent,

par ces ſervices, par ces déférences, par ces flatteries qui éblouiſſent & égarent les Grands, obtenir quelque partie de ces biens qui excitent leur envie, & dont ils voient que les Grands diſpoſent. Ainſi, les Princes qui oublient qu'ils ſont hommes & dépoſitaires du bonheur & ſouvent de l'exiſtence des autres hommes, pour ne s'occuper que de leur grandeur, ne ſont que les inſtrumens paſſifs de la cupidité & des paſſions d'autrui, en même temps qu'ils ſont les eſclaves de leurs propres fantaiſies & de leurs propres vices. Leur puiſſance eſt alors d'un bien médiocre prix; car ils en ont perdu le libre exercice, & ne peuvent le recouvrer qu'en rendant au pauvre ſa chaumiere, à la veuve ſa ſubſiſtance, & à l'ouvrier la liberté & les moyens de faire valoir ſon induſtrie; à tous enfin la juſtice & le bonheur dont ils doivent être les diſpenſateurs.

Ils ont été établis Princes & Rois, pour être dépoſitaires de la proſpérité publique; & la maintenir avec diſcernement, par une

égale & juſte diſpenſation des pouvoirs & des biens qui ſont entre leurs mains ; ils ne doivent pas prétendre régner ou gouverner par une autre voie que celle qui les a faits Princes & Rois. S'ils ne ſuivent pas cette voie, ils ne ſont rien que de vains fantômes abandonnés par les loix qu'ils ont violées, par les Peuples qui faiſaient leur force & qu'ils ont affaiblis & opprimés : privés des richeſſes dont ils ont tari la ſource, en les diſtribuant follement à des troupes d'eſclaves & de flatteurs, ils ſont l'objet du mépris de l'étranger & de la haine de leurs propres ſujets.

Fin de la ſeconde Partie.

ESSAI

ESSAI
SUR L'ÉDUCATION
D'UN PRINCE.

TROISIEME PARTIE.

Introduction à l'art de régner.

DISCOURS PREMIER.

De la Puiſſance.

Le premier objet dont un Prince doit acquérir une idée juſte, c'eſt de la puiſſance (1), puiſqu'il eſt deſtiné à l'exercer

(1) Il y a des hommes qui s'imaginent que celui qui s'arroge la faculté de tout vouloir ſans que perſonne oſe diſputer contre ſa volonté, a auſſi la faculté de tout pouvoir; c'eſt ce qu'il eſt bien important de ne pas confondre. Celui qui veut beaucoup, peut ordinairement peu de choſe, & les deſpotes ſont les moins puiſſans de tous les Princes.

un jour, & que l'uſage qu'il en fera doit influer ſur le bonheur des hommes.

Dans les commencemens de la ſociété, la puiſſance ſe réduiſait à la force corporelle; le plus robuſte des chaſſeurs dut prendre le commandement ſur les plus faibles, & ceux-ci s'accoutumer à lui obéir par l'opinion qu'ils avaient de ſa force, le déſir d'en partager les avantages, & la crainte d'en éprouver les effets.

Mais bientôt les idées du courage, de la force & de l'adreſſe venant à ſe combiner entr'elles, il en réſulta un pouvoir plus étendu, plus compliqué; le plus courageux & le plus adroit, aidé par les admirateurs de ſa hardieſſe, dut aſſervir le plus fort: alors la puiſſance devint entre les hommes une aſſociation de courage, de force & d'adreſſe ſous la direction d'un chef.

Enfin les paſſions du chef dérangeant trop ſouvent l'équilibre de cette aſſociation, il fallut placer au-deſſus de lui un pouvoir moral qu'il fut obligé de reſpecter lui-

même, afin de se faire obéir de la multitude. De-là naquirent les loix dont les Rois furent les premiers dépositaires & les dispensateurs; & comme, avant qu'il y eût des loix, la puissance du chef résultait de l'opinion des hommes & de l'utilité qu'ils espéraient y trouver, les premieres loix eurent pour motif l'utilité publique, & s'établirent par l'opinion des Peuples. C'est cette sorte de puissance qui existe seule parmi les Nations éclairées; la liberté des hommes, la prospérité des Empires consistent à avoir de bonnes loix, & à n'être gouvernés que par elles, sous la direction des dépositaires & des dispensateurs de leur autorité.

La puissance se divise en deux especes; celle qui s'exerce dans l'intérieur d'un état, & celle qui s'exerce à l'extérieur, & qui influe sur les états voisins.

De la Puissance intérieure.

La puissance intérieure est la premiere partie du gouvernement. La perfection du

gouvernement consiste à mettre dans une égalité parfaite la puissance & la volonté du Souverain, la force & la liberté du Peuple, & à donner la prépondérance à l'autorité des loix & au respect qui leur est dû.

Si le Prince cherche à étendre ses facultés potestatives, il n'en deviendra pas plus heureux, ni réellement plus puissant; parce que les parties correspondantes à son autorité en seront affaiblies ou restreintes, & l'équilibre de l'état en sera dérangé. Et si ses désirs, ses volontés, ses caprices s'étendaient plus loin encore, il n'en deviendrait que plus malheureux, & il serait haï; au lieu qu'en modérant ses volontés sur son pouvoir, s'appliquant même à les restreindre au-dessous de ce qu'il peut, toutes les forces seront en action, tandis que l'ame du Prince restera paisible; & c'est alors seulement qu'il sera heureux, & que l'Empire se trouvera bien ordonné.

Tout Prince qui aspire au despotisme, tend à décheoir de sa prospérité. En tout

Gouvernement abſolu, ſi vous cherchez l'homme le plus malheureux & le plus dévoré d'ennui, allez au Souverain. A quoi donc lui ſert-il de faire tant de miſérables, ſi ſa condition devient encore plus pénible que la leur?

Ce n'eſt pas qu'un Roi doive modérer ſes volontés juſqu'à ſe laiſſer conduire par celles d'autrui; il doit ſeulement les conformer aux loix de l'Etat qui exiſtaient avant lui, & ſur leſquelles ſa puiſſance eſt fondée. Lorſqu'il ne contrevient point à ces loix gardiennes de la vie, de la liberté & de la propriété des peuples, & qu'il ne fait que les aider de ſon pouvoir, rien ne doit l'ébranler.

Il doit être auſſi ferme dans la juſtice, que généreux dans les récompenſes. La douceur & la bonté, qui ſont les plus aimables des vertus, ſont auſſi quelquefois une faibleſſe de l'ame. Comment un Prince, trop doux ou trop clément, pourra-t-il ſe défendre contre l'activité des vices dont il eſt environné, ſe faire craindre des Mi-

niſtres étrangers, & ſe tenir en garde contre les ſiens? On louoit, en préſence d'un Roi de Lacédémone, l'extrême bonté de ſon collégue Charillus : *Et comment ſerait-il bon*, répondit-il, *s'il ne ſait pas être terrible aux méchans?*

Un Prince évitera également les excès & la faibleſſe, en attirant auprès de lui les hommes ſages & vertueux. Leur aſcendant domine inſenſiblement ceux qui les fréquentent; le cœur s'éleve par degrés à l'uniſſon des leurs, tel que la voix qui prend, ſans que l'on y ſonge, le ton de ceux avec qui l'on parle; & quand on eſt habitué à pratiquer la vertu, il n'eſt pas ſi facile qu'on penſe de renoncer à ſes charmes. Ils ſont les délices des ames pures; mais ils ſont auſſi le premier ſupplice de l'homme qui commence à devenir méchant. Il les aime encore, mais il n'en ſaurait plus jouir.

Qui pourrait mieux qu'un Prince ſentir les charmes de la vertu, & tout ce qu'il perd en l'abandonnant? Son nom reten-

tiſſait dans les Campagnes, & ſe trouvait placé dans les chanſons des Laboureurs; le Peuple dans les Villes ſe raſſemblait par familles aux bons jours de l'année pour le célébrer dans des fêtes naïves, & le ſage, toujours réſervé, lui prodiguait ſes louanges. Ce bruit paiſible, ce murmure de la vertu qui le célébrait par-tout, quel chagrin de ne le plus entendre, & de ne retrouver ſon nom que dans les vers adulateurs, dans les monotones diſcours de ceux qui aſpirent aux couronnes des Académies! Si un Prince eſt rebelle aux punitions qu'inflige la vertu, il ne ſera pas aſſez heureux pour les reſſentir long-temps. Les hommes paiſibles, & ceux qui firent la gloire de l'Etat, qui défendirent ou enrichirent les Campagnes, s'éloigneront de la Cour; ils ſeront remplacés par les méchans, les complaiſans, par les hommes ſans caractere. Ces derniers ſont les plus dangereux de tous, parce que n'ayant ni ſenſibilité, ni courage, ni vices, ni vertus, il ſuffit qu'ils approchent quelques momens du trône, & qu'ils rempliſſent quelque place

pour énerver toute une Nation, tout un ſiecle. Je préférerais un homme en place violent, ou même cruel, téméraire ou paſſionné, à un homme ſans caractere. Les maux que cauſera le premier ſeront paſſagers comme lui; l'autre détruira tous les reſſorts: & qui pourra les rétablir quand ils ſeront briſés?

Il eſt impoſſible de calculer les maux que depuis ſoixante ans les hommes ſans caractere ont fait à la France. On ne ſaurait employer un langage plus honnête que celui de nos concitoyens; mais on ne ſaurait avoir des ames plus corrompues. Les hommes les plus eſtimés aujourd'hui, ſont ceux qui ſavent donner les noms les plus décens à leurs vices.

Les hommes ſans caracteres haïſſent ceux qui en ont, & ſe réuniſſent pour les accabler ou les proſcrire. Ce ſont, dit-on, des gens difficiles, des turbulens, des hommes dangereux, qui veulent nous ramener aux ſiecles de nos ayeux: on s'arme contr'eux du fouet du ridicule, & le perſifflage ou-

trage le bon ſens ; on s'indigne ſur-tout contre ceux qui oſent dénoncer ſans détour les voleurs publics, les fripons, ou les malverſateurs. Chacun s'allarme d'entendre prononcer ces noms, & ils ſont auſſi mal reçus dans le monde que s'ils étaient un reproche pour chacun des auditeurs : on eſt par la même raiſon indulgent à l'excès pour les vices heureux, telles ſont aujourd'hui nos mœurs. L'eſprit & le courage obtiennent encore quelquefois notre admiration, mais la vertu rarement. Nous eſtimons un homme qui eſt habile dans les intrigues de Cour, celui dont l'eſprit ſéduiſant & l'extérieur agréable ſoutiennent l'ambition ; c'eſt ſur leurs ſuccès, ſur leurs plans que nous meſurons leur mérite, & l'homme vertueux reſte ſans honneurs. Nous ne paraiſſons pas même avoir la moindre idée du mépris & de la haine que doit inſpirer tout homme qui abuſe, pour le malheur du genre humain, des avantages que le haſard lui a donnés.

De tels ſentimens banniſſent le patrio-

tiſme. Les hommes paiſibles ſur les injuſtices publiques, qui les favoriſent, les partagent ou en retirent du profit, ſont toujours ceux qui font le plus de bruit au moindre tort qu'on leur fait. Il eſt des pays où l'homme intéreſſé pouſſe des cris perçans à la moindre diminution qu'il ſouffre dans ſes bénéfices; tandis que le pere de famille détrempe de ſes larmes le ſel & le grueau qui nourriſſent ſa famille indigente. Lorſque ceux qui environnent le Prince, qui peuplent la Capitale, ont de telles mœurs & font une barriere entre les ſujets & le trône, que peut eſpérer le Peuple?

Chacun vit iſolé, & n'a point d'attachement pour ſa patrie; la miſere & le découragement en engagent même pluſieurs à l'abandonner. Alors ſi le Souverain ne s'appliquait pas à réparer promptement des maux ſi preſſans par la ſageſſe de ſon regne, il n'aurait plus qu'un vain pouvoir, ſa véritable puiſſance n'exiſterait plus. De telles circonſtances ſeraient à la vérité très-favo-

rables pour établir le deſpotiſme dans un Royaume; la faibleſſe des Peuples aſſurerait le ſuccès d'un tel deſſein. Mais le deſpotiſme n'eſt pas une puiſſance réelle ni ſolide; ce n'eſt qu'un pouvoir chimérique qui rend le deſpote lui-même eſclave & malheureux.

Un Souverain n'a point de ſujets, lorſqu'il n'y a point parmi ſon Peuple d'amour de la patrie; il n'a que des eſclaves qui lui obéiſſent par crainte. Les loix ne peuvent plus ſervir à les gouverner, car ils ne les reſpectent plus, quand elles ont ceſſé de les protéger. Pourquoi voit-on dans quelques pays tant d'ordonnances, de réglemens, d'édits proclamés aujourd'hui, oubliés le lendemain? C'eſt que dans ces pays il n'y a point en général d'amour de la patrie. Pourquoi les loix romaines changeaient-elles tous les jours ſous les derniers Empereurs? C'eſt qu'il n'exiſtait plus de patrie.

Il ne faut pas confondre l'amour des Rois avec l'amour de la patrie. Les Grands

aiment les Rois qui les comblent de graces & de bienfaits; les gens en place aiment les Rois, ſous le nom & à l'inſçu deſquels ils exercent une multitude de vexations & d'abus; les flatteurs & les eſclaves aiment les Rois qui les tirent de la baſſeſſe pour les faire devenir grands. Le Peuple de la Capitale aime auſſi les Rois : cela doit être; mais il ne faut pas qu'un Prince s'en laiſſe impoſer ſur les motifs de cet amour. Cette portion du Peuple aime en lui les dépenſes, le faſte & les prodigalités de ſes Courtiſans, l'éclat du trône, tout ce qui fait ſpectacle & attire dans la Capitale les tréſors des Campagnes & la richeſſe des Provinces, pour en faire la récompenſe des vices & le prix de ces frivolités qui n'exigent qu'un travail léger & facile. Ce Peuple eſt heureux de ce qui fait la déſolation des Villageois, & ſouvent le Prince chéri de ſes domeſtiques, adoré de ſes Courtiſans, eſt l'oppreſſeur de ſon Royaume.

C'eſt l'amour de la patrie qui ſeul peut engager les hommes à conformer en tout

leur volonté particuliere à la volonté générale, à la raiſon publique, à la loi du devoir. Avec l'amour de la patrie, les Princes n'ont pas beſoin de gardes, ni le tréſor de *Fermiers*. C'eſt par ce ſentiment que les manufactures & le commerce deviennent des ſources inépuiſables de proſpérité; que les armées ſont triomphantes; que les vaiſſeaux affrontent & ſurmontent les dangers de la guerre & des mers, & que les Souverains ſont réellement heureux & puiſſans.

Quand les ſujets ſont unis au Prince par l'amour des loix & de la patrie; quand le Prince s'unit à ſes ſujets par l'amour de la gloire & la connaiſſance de ſes véritables intérêts, ce dernier veille ſans ceſſe ſur toute l'étendue de ſon Empire; une injuſtice faite en ſon nom, aux extrêmités de ſon Royaume, retentit juſqu'à ſon cœur, & de même ſes ſujets ſont attentifs à concourir à tout ce qui peut intéreſſer la patrie; chacun d'eux s'occupe de la proſpérité de l'Etat & du bonheur de ſon Roi.

Cet heureux accord du Souverain & du Peuple eſt bien rare, & ce n'eſt pas la faute du Peuple. On ne plaint point dans autrui les maux dont on ſe croit exempt ; c'eſt ce qui cauſe ſouvent la dureté & l'inattention des Princes & des Grands. Pourquoi tant de Rois ſont-ils ſans pitié pour leurs ſujets ? C'eſt qu'ils comptent n'être jamais des hommes privés. Pourquoi la Nobleſſe a-t-elle un ſi grand mépris pour le Peuple ? C'eſt qu'un noble ſait qu'il ne ſera jamais roturier. Qu'ils ſe ſouviennent que la pitié eſt le plus beau ſentiment de la nature ; malheur à celui qui réſiſte à ce ſentiment précieux, car il ceſſe d'être homme. Si le Peuple s'apperçoit que ſon Roi ne l'éprouve point, il en peut réſulter de dangereuſes conſéquences. Un Prince qui réſiſte à la ſenſibilité, fut-il intégre & juſte, ne ſe fera point aimer. D'ailleurs comment pourrait-il être juſte ? Les Philoſophes de tous les ſiecles ont ſoutenu que tout homme ne peut être juſte quand il n'eſt pas compatiſſant ; ſans la pitié, la raiſon ne produirait que des vertus fâcheuſes. La généroſité,

l'humanité, la clémence ne ſont que l'accord de la pitié & de la raiſon. L'amitié & la bienveillance même en tirent leur origine.

L'amitié eſt un des biens les plus précieux que puiſſe déſirer un Prince. Non-ſeulement elle peut l'éclairer ſur l'uſage qu'il doit faire de ſa puiſſance, mais c'eſt un plaiſir qu'il peut goûter ſans danger pour ſes Peuples & pour ſa propre gloire; & c'eſt un plaiſir aſſez pur, c'eſt un aſſez grand bien, pour être préféré à tous les autres. La nature ayant prévu que l'eſpece humaine ſe détruirait en peu de temps par l'inquiétude & le chagrin, ſi elle ne réuniſſait pas les plaiſirs les plus doux aux ſentimens des peines, nous a fait préſent de l'amitié. « La communication des cœurs » ſenſibles, a dit un Ecrivain de ce ſiecle, » imprime à la triſteſſe même je ne ſais » quoi de doux & de touchant que n'a » pas le contentement ».

La triſteſſe eſt un mal dont le trône ne ſaurait garantir un Roi; mais il en eſt un

plus grand ; c'eſt l'ennui. Il ne l'éprouvera jamais, lorſqu'au ſortir des devoirs, des cérémonies, des vains plaiſirs qui environnent la Souveraineté, il pourra ſe repoſer dans le ſein d'un ami. C'eſt là qu'il puiſera de nouveaux ſecours pour bien continuer ſa pénible & glorieuſe carriere, & de nouvelles vertus qui le rendront auſſi cher à ſes ſujets, que redoutable à ſes ennemis. La force de deux ames bien unies eſt incomparablement plus grande que la maſſe de leurs forces particulieres. Un homme d'eſprit, un homme courageux ſans un ami, n'eſt ſouvent qu'un homme ordinaire. Un homme d'eſprit, un homme courageux, avec les conſeils d'un ami digne de lui, eſt preſque toujours un homme de génie, un héros. C'eſt là le triomphe de l'amitié ; elle accroît les forces réciproques de ceux qu'elle réunit, comme l'impulſion donnée à un corps peſant multiplie ſa peſanteur en raiſon de ſa vîteſſe.

Un Prince qui aſpire à devenir puiſſant, doit attirer les Savans auprès de lui pour les

les unir aux hommes vertueux, & choisir des amis entre les uns & les autres. Souvent il rencontrera dans les mêmes hommes le savoir & la vertu. Alors il lui sera facile de travailler, de concert avec eux, à la félicité publique; mais tant que la puissance sera seule d'un côté, & les lumieres & la sagesse seules de l'autre, les Savans penseront rarement de grandes choses; les Princes en feront plus rarement de belles, & les Peuples continueront d'être avilis, corrompus & malheureux.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Il eſt un grand nombre d'hommes, dignes d'être appellés auprès des Princes, mais ils vivent preſque tous dans la retraite, & paraiſſent rarement ſur la ſcène du monde. S'il en vient un à la Cour, & qu'il ſoit ſeul, ſes vertus deviennent inutiles : il a trop d'adverſaires à combattre. Suppoſez qu'un homme juſte, content de la propre grandeur de ſon ame, aſſez riche ou aſſez ſage pour ne rien attendre de la prodigalité du Souverain, aſſez actif, aſſez laborieux pour voir & agir par lui-même, parvienne au miniſtère ; aſſez éloquent, aſſez ferme pour réſiſter dans les conſeils à la prépondérance de ceux qui, devenus Miniſtres, ne ſe ſouviennent pas qu'auparavant ils étaient citoyens, pourra-t-il renverſer lui ſeul les opinions reçues, bannir les abus qui réſultent des cabales & des brigues, & ſur-tout de cette eſpèce d'idolâtrie que des ſubalternes intéreſſés ont pour tout ce qui porte le caractère de la puiſſance ? C'eſt un magnifique ſpectacle, dit un ancien Au-

teur, que celui d'un homme de bien aux prises avec l'infortune ; ç'en eſt un plus grand encore qu'un Miniſtre vertueux luttant contre la perverſité. Qu'il eſt beau de voir les paſſions de la Cour venir ſe briſer contre ſa vertu ; de voir ſon cœur, toujours calme au milieu des orages, couvrir de ſes palpitations les opprimés que menace la foudre ! Mais pourra-t-il les en garantir ? ſaura-t-il ſe défendre lui-même ? ſera-t-il toujours inacceſſible à ces vices rampans qui s'élevent lentement &, ſe propoſant de monter juſqu'à lui, l'environnent de toutes parts ?

Il pourra tout, s'il eſt ſoutenu par la fermeté d'un Prince capable d'apprécier ſes qualités ; mais que ce Prince ſe mette lui-même en état de ſe défendre des embûches de ceux qu'il eſt obligé d'appeller à ſes conſeils. Lorſqu'ils ouvriront un avis, qu'il examine ſi quelqu'homme reſpecté dans l'antiquité, ſi les exemples ou les faits rapportés par des Ecrivains célébres, ne peuvent pas lui fournir quelques lumieres

ſur le même objet. Il eſt poſſible qu'un Hiſtorien, un Philoſophe ſe trompent : l'erreur tient tellement à l'humanité, que l'homme le plus ſage ne ſaurait toujours s'en défendre ; mais le Courtiſan ſe trompe tous les jours, & ſon intérêt peut l'engager encore à tromper le Souverain à toutes les heures. Que celui-ci ſe tienne donc en garde contre les inſinuations d'un conſeiller ſi dangereux, & ſe rende, s'il eſt poſſible, ſupérieur en connaiſſances à tous ceux qui, portant par-tout ailleurs un front altier & ſuperbe, ne dédaignent pas à la Cour de l'abaiſſer juſques dans la pouſſiere.

Un Roi jaloux de bien régner, doit être ſur-tout avare de diſtinctions. Les décorations ſont une maniere d'exiger du Peuple un reſpect qu'il refuſerait ſans elles. Celui qui s'eſt acquis de la gloire obtient ce reſpect par le mérite ſeul de ſes grandes actions, ou de ſes vertus ; elles parlent lorſque l'extérieur ſe tait, & la conſidération qu'elles obtiennent eſt la ſeule qui ſoit réellement flatteuſe, parce qu'elle eſt

volontaire de la part de ceux qui l'accordent; mais tous les hommes ne ſont pas aſſez délicats ou aſſez intelligens pour penſer ainſi; ils ne demandent que le droit de peſer ſur les Peuples, & de les contraindre, n'importe comment, à leur rendre des honneurs. C'eſt preſque toujours par des vexations particulieres qu'ils parviennent à cette eſpece de vexation générale. C'eſt la plus grande de toutes les injuſtices, qu'un homme ſoit mépriſable, & qu'il veuille forcer ſes concitoyens à des marques extérieures de reſpect; mais il aura beau faire, il ne leur ôtera pas le droit de le mépriſer.

En ſe conduiſant par des principes ſages, un Roi peut être à la fois heureux & puiſſant; mais pour accorder ces deux choſes qui lui ſont ſi néceſſaires, il doit ſans ceſſe veiller ſur lui-même; il doit ſur-tout ſe faire une juſte idée de ſa puiſſance, écarter de bonne heure les fauſſes opinions qu'on pourrait lui ſuggérer à cet égard, & être d'autant plus en garde contre ſes paſſions

& les mauvais conſeils qui pourraient les fortifier, que la ſphere de ſon bonheur n'eſt pas plus étendue que celle qui appartient à un autre homme ; au lieu que l'abîme du malheur eſt pour lui d'autant plus profond, que ſon rang eſt plus élevé.

Un Roi, conſidéré par le ſage, n'eſt pas plus heureux ſelon les loix de la nature ni même par les avantages de ſon rang, que le dernier de ſes ſujets. Un être ſenſible, dont les facultés égaleraient les déſirs, ſerait parfaitement heureux ; mais cet être n'exiſte point, & la condition d'un Roi ne l'en rapproche nullement. Il a plus de facultés poteſtatives, mais il n'a pas plus de facultés individuelles qu'un autre homme. Toute idée de plaiſir, de bonheur ou de gloire eſt inſéparable du déſir d'en jouir : tout déſir ſuppoſe privation, toute privation eſt pénible, & c'eſt dans la diſproportion de nos déſirs & de nos facultés que conſiſte le malheur. Or, les déſirs du Prince ſont plus ſouvent & plus fortement irrités que ceux de ſes ſujets,

& ſa puiſſance, comme Prince, ne peut rien ajouter à ſes facultés; comme homme, elle ne peut le faire trouver en pluſieurs lieux à la fois, étendre la durée de ſes ſenſations, ſoit intellectuelles, ſoit phyſiques, ni ajouter à la force des ſens qui les procurent. A l'égard des facultés poteſtatives du Prince, ſoit qu'on les rapporte à l'idée de la gloire & des conquêtes, ou au commandement de ſes états, elles ne peuvent être exercées ſans le concours d'autrui. Le but qu'il ſe propoſe eſt ſouvent indépendant de lui-même, & l'événement preſque toujours incertain. Mais l'agitation, les craintes, les déſirs ſont certains & préſens, le tourmentent & font ſon malheur. Si le ſentiment des peines eſt inſéparable du déſir de s'en délivrer, qui le délivrera de celle-ci? C'eſt la modération, c'eſt la ſageſſe qu'il apportera dans ſes entrepriſes & ſes deſſeins, le choix qu'il ſaura faire des hommes les plus éclairés, du plus grand courage, les plus vertueux & les plus prudens de ſon Royaume; l'énergie qu'il ſaura donner à ſon Peuple, & par

laquelle il ſera averti ſans ceſſe des dangers, des allarmes & du malheur de l'état.

La plus grande des infortunes & celle qu'on peut toujours éviter, c'eſt d'être malheureux par ſa faute. La route la plus ſûre pour aller au bonheur, c'eſt celle que la vertu conſeille & que le courage ſuit. Si l'on y parvient, on le trouve pur & ſolide; ſi l'on ne peut y arriver, du moins la vertu reſte encore pour en dédommager. Le méchant qui eſt réduit à cacher ſon cœur, montre en vain ſa fortune; il n'eſt pas heureux.

S'il eſt un ſeul exemple de bonheur ſur la terre, ſoyons ſûrs qu'il ſe trouve dans un homme de bien. La multitude & la variété des amuſemens & des jouiſſances frivoles ſemblent contribuer au bonheur, & l'uniformité d'une vie égale paraît triſte & faſtidieuſe; mais en y regardant de près, on trouvera que la plus douce habitude de l'ame conſiſte dans une modération de jouiſſance, qui, laiſſant peu de priſe aux déſirs, prévient en même temps le dégoût.

C'eſt l'inquiétude des déſirs qui produit les curioſités frivoles, la biſarrerie, l'inconſtance des goûts; & le vuide des plaiſirs produit l'ennui.

Dans l'inquiétude où l'ardeur des déſirs tient un Prince, il aime mieux ſe tromper à pourſuivre l'objet de ſon ambition, que de ne rien faire pour le chercher; il croit toujours l'atteindre, il y met ſon bonheur, mais une fois ſorti de la place que devait lui marquer la ſageſſe, il n'y ſait plus revenir. Errant dans une mer de déſirs, la ſource de ſon bonheur n'exiſte pas dans les objets déſirés, mais dans le rapport de ſes déſirs & de ſes facultés; & comme tous les objets de ſes vaſtes déſirs ne peuvent pas être également propres à produire la félicité, toutes les ſituations de ſon cœur trop agité ne ſont pas propres à la ſentir & encore moins à la répandre ſur ſes Peuples. Toutes les délices de la terre ſe réuniraient en vain, toutes les richeſſes des Nations ſeraient en vain raſſemblées, l'induſtrie, les arts & l'adulation des hommes

feraient en vain les plus grands efforts, & produiraient inutilement les ſpectacles, les triomphes & les jeux pour faire le bonheur d'un cœur dépravé. Claude, Néron, Caligula, Héliogabale étaient tous puiſſans; ils gouvernaient deſpotiquement le monde, dont les richeſſes s'épuiſaient pour ſatisfaire à leurs plaiſirs, & ils étaient malheureux.

Le premier moyen de devenir heureux, c'eſt la modération. La préparation néceſſaire pour bien employer ce moyen, c'eſt l'habitude des vertus. C'eſt du concours de ces vertus que réſulte le précieux ſentiment du bonheur, ce ſentiment recherché de tout être ſenſible & toujours ignoré du plus grand nombre. Lorſqu'on n'a point l'illuſion des plaiſirs imaginaires, l'on n'a point auſſi la crainte des maux qui en ſont le fruit, & l'on gagne beaucoup à cet échange, car les maux ſont fréquens & réels, & les plaiſirs ſont rares & vains. Les hommes croient ſouvent ſe procurer les moyens d'être heureux, en perdant l'art de les employer. Telle eſt la folie de

la plupart des Rois. Combien n'eſt-il pas préférable qu'un Prince ne haſarde ni ſa tranquillité, ni celle de ſon Peuple, ni la ſûreté de la patrie, ni l'argent & la liberté de ſes ſujets, à l'ambition d'aſſembler les proſpérités ou les jouiſſances ſur ſa tête? Sans efforts & ſans violences, le ſort peut lui donner ces proſpérités, s'il a la ſageſſe de les attendre & de gouverner aſſez bien pour ne pas les éloigner. Mais quand le déſir immodéré de la puiſſance aura chaſſé de ſon cœur les vertus tranquilles, il ne les recouvrera plus. Le pacificateur des Nations peut encore les défendre & terraſſer les ennemis de la paix; mais jamais l'ennemi de la paix ne peut atteindre au caractere, aux vertus, ni à la gloire du pacificateur. L'heureux Souverain qui gouverne ſelon les loix des Peuples libres & fortunés, peut obtenir de leur amour & de leur zèle patriotique cent fois plus qu'un deſpote ne peut arracher de ſes eſclaves: leurs biens ſont ſes tréſors, & tous leurs bras ſont à lui. A ſa voix, leurs bataillons ſerrés renverſeront

les ennemis ; au lieu que les miſérables ſujets du deſpote s'enfuiront au premier choc, ou ſe laiſſeront ôter lâchement une vie qui leur eſt à charge.

DE LA PUISSANCE EXTÉRIEURE.

Ce n'eſt pas aſſez pour un Souverain qui déſire la proſpérité de ſes Peuples, d'exercer dans l'intérieur de ſes Etats une puiſſance qui leur ſoit avantageuſe, qui maintienne les loix & la liberté de faire tout ce qu'elles n'ont pas défendu, qui ne laiſſe point le travail ſans récompenſe & les hommes ſans occupation, il faut encore qu'il ſe rende reſpectable aux Nations voiſines, & à tous ceux qui peuvent influer ſur la richeſſe & l'aiſance de ſes ſujets. Il exerce ſur les autres dominations une puiſſance indirecte, dont l'effet ſe communique de proche en proche juſqu'aux extrêmités de l'univers.

Pluſieurs moyens d'exercer cette puiſſance s'offrent à ſon ambition ; les plus faciles ſont les moins ſûrs, les plus fé-

duiſans ſont les plus dangereux. Un Souverain peut ſe rendre redoutable par les invaſions, les victoires & les conquêtes; les autres moyens d'augmenter ſa puiſſance extérieure, ſont la politique & le commerce.

Lorſqu'un Prince entreprend la guerre; il ne peut avoir d'autre but que d'augmenter les richeſſes & le bonheur de ſes ſujets; à moins qu'il ne veuille être compté au rang de ces deſtructeurs ſanguinaires qui n'ont paru dans l'univers que pour le dévaſter. Or, en ſuppoſant qu'un Roi ſe propoſe d'ajouter à la proſpérité de ſa Nation en couvrant de ſoldats des Provinces étrangeres, examinons ſi ſes déſirs peuvent s'accomplir.

S'il eſt vaincu ou repouſſé, les impôts ſe feront accrus inutilement; la miſere & le découragement ſuivront de près ſa défaite, & la confiance que ſes ſujets avaient miſe dans ſon courage & ſa prudence ſera diminuée. S'il eſt victorieux, croit-il que les anciens ſujets ſeront plus fortunés,

lorſqu'il gouvernera, malgré eux, les Peuples qu'il aura vaincus ? Croira-t-il enrichir ſa Nation, en dépouillant les maiſons & les temples des Peuples conquis, & en les expoſant à périr de faim, de froid & de miſere après avoir pillé & incendié leurs Villages ? Et quand même il ſerait vrai que la dépouille des vaincus & l'acquiſition de nouveaux territoires pourraient compenſer les dépenſes de la guerre, pourrait-il fermer les yeux ſur les meurtres, les déſordres & les horreurs que cette guerre entraîne ?

Les meſures à garder avec les Puiſſances étrangeres exigent toute l'attention d'un bon Roi. On doit des éloges à ſa politique, lorſqu'elle n'a point d'autre but que d'entretenir la paix ; mais elle devient odieuſe, lorſqu'elle tend à favoriſer des uſurpations, ou à ſouffler la diſcorde entre les Nations pour en retirer quelqu'avantage, les affaiblir & s'élever ſur leurs ruines. Elle eſt un crime, lorſqu'elle a pour objet de donner des entraves à ſes propres ſujets,

en les énervant & favorisant la corruption des mœurs, afin de s'attribuer ensuite un pouvoir arbitraire sur eux, & d'en exiger des choses auxquelles ils ne peuvent être obligés par les loix.

Le commerce est le moyen le plus doux & le plus glorieux d'étendre la puissance du Souverain & des Peuples sur les Nations voisines, de s'en faire aimer & de s'enrichir en leur devenant utile. Chaque branche de commerce qu'un Peuple industrieux parvient à établir, est une conquête assurée sur le reste du monde; elle augmente l'activité, la population, & le bonheur de la Nation qui vend en même temps qu'elle contribue à l'aisance de la Nation qui achete; elle fait la prospérité de toutes deux, lorsque chacune ne met dans la masse du commerce que l'échange de son superflu.

Le commerce s'établit autrefois parmi les hommes en même temps que les loix; mais il fallut bien du temps avant que les pre-

mières loix fuſſent aſſez perfectionnées pour exciter les hommes à s'appliquer aux arts, & fixer des règles au commerce.

Il faut que les idées de propriété, d'équité naturelle ſoient bien accréditées, & que les hommes ſoient vivement perſuadés de l'intérêt réciproque qu'ils ont à exercer la probité avant que la confiance & la bonne foi, qui ſont la baſe du commerce, puiſſent s'affermir. Il eſt des gouvernemens dont les vices politiques retarderont long-temps cette heureuſe époque.

Les ſociétés s'étant agrandies & les hommes s'étant diſperſés dans des pays dont les productions étaient différentes, ſentirent la néceſſité de correſpondre pour ſe faciliter mutuellement les moyens de ſatisfaire les beſoins qu'ils avaient contractés avant de changer de climat. Les liens qui réuniſſaient les hommes ſe reſſerèrent en les rendant dépendans les uns des autres: alors naquit le commerce d'échange. Les productions de chaque pays étant différentes, chaque pays doublait ſes richeſſes & ſes

jouiſſances

jouiſſances en échangeant ſon ſuperflu. Les échanges ne ſervant que pour des objets de premier beſoin, n'avaient point encore d'autre meſure, ni d'autre évaluation que l'opinion de ceux qui les formaient.

Les ſignes numéraires formés de coquillages, de pierreries ou de métaux, ne furent inventés ſans doute que par ceux qui, n'ayant pas aſſez de productions à rendre pour celles dont ils avaient beſoin, ſe virent obligés de créer des gages au moyen deſquels ils puſſent ſe procurer les denrées dont ils manquaient. De-là vint le commerce d'argent. Mais enfin n'ayant pas toujours une aſſez grande quantité de métal pour payer à l'inſtant même, & la bonne foi ayant pris des racines profondes, on imagina une repréſentation des ſignes numéraires & des métaux; & c'eſt alors que le commerce du change a remplacé les autres, & a produit parmi les hommes des biens dont le Philoſophe eſt toujours étonné, & de même l'abus de ce commerce exaltant les paſſions, a entraîné des maux

qui ne peuvent être prévenus ou réparés que par la ſageſſe des gouvernemens, & par les nouvelles regles que l'accroiſſement du commerce oblige la plupart des Peuples d'ajouter dans leur légiſlation.

Au commerce de proche en proche ſe joignit celui des pays lointains; les vaiſſeaux fendirent les mers, & les hommes, des régions les plus éloignées, devinrent, pour ainſi dire, les enfans d'une même famille.

De tous les Peuples anciens, il n'en eſt point qui aient eu un commerce auſſi conſidérable que celui des Phéniciens. La puiſſance & les richeſſes de Tyr prouvent juſqu'à quel degré de grandeur une nation peut s'élever par les ſeules reſſources du commerce.

Tyr était bâtie ſur un terrein ingrat, & qui, s'il eût été fertile, n'aurait jamais pu ſuffire à la ſubſiſtance du grand nombre d'hommes que le commerce y attirait. Mais les Phéniciens avaient de l'induſtrie & de

la hardieſſe : ils fonderent les premieres Colonies, & établirent des villes & des entrepôts ſur les côtes de la Grece, de l'Afrique & de l'Eſpagne.

Les Grecs & les Romains firent peu de commerce. Les Grecs, nés ſous le climat le plus heureux, n'enviaient point les productions des autres contrées ; ils chériſſaient les arts, & ſe piquaient de jouir excluſivement des douceurs qu'ils procurent. Il fallait que les étrangers entrepriſſent le voyage de la Grece, pour connaître l'adreſſe & le génie de ſes habitans. Les Corinthiens ſeuls firent quelque commerce en Italie ; & ſatisfaits d'un gain facile, ils ne ſe livrerent point à des navigations éloignées. Les Romains ne s'occupant qu'à vaincre & à enchaîner l'univers, laiſſerent à leurs tributaires le ſoin de répartir, dans toutes les régions, le produit des terres & de l'induſtrie ; ils dédaignerent le commerce qui, enrichiſſant les provinces éloignées de Rome, diviſa bientôt les richeſſes de l'Empire, & le mépris qu'ils

firent d'une puiſſance plus ſolide que celle qui s'acquiert par la force des armes, devint une des cauſes de leur décadence.

Alexandre, jeune encore, mais plus éclairé que tous les Conquérans qui avaient paru avant lui, s'apperçut qu'il ne ſuffiſait pas de ſubjuguer les Peuples pour les réunir ſous la même domination; il reconnut qu'ils ſeraient toujours étrangers les uns aux autres, s'ils n'étaient rapprochés par la dépendance réciproque que le commerce établit entre les Peuples. Frappé de cette vérité, il fit bâtir la ville d'Alexandrie à l'entrée de l'Egypte, pour ouvrir à ſes ſujets le commerce des Indes, & devenir en même temps le centre de celui de l'Occident; projet digne d'un vaſte génie, & qui ne lui fait pas à mes yeux moins d'honneur que ſes victoires.

Un Roi qui déſire la félicité de ſes Peuples, doit donc encourager le commerce; c'eſt à la prudence de ſon adminiſtration qu'il appartient de régler tout ce qui concerne les droits & les impôts ſur

les denrées & marchandiſes à importer & à exporter. Il ne doit pas oublier que c'eſt la juſte répartition de ces droits qui aſſure ou détruit les bénéfices, & par conſéquent le commerce, & il y aurait autant de danger à les ſupprimer totalement, qu'à les augmenter ſans meſure.

La France a de grands avantages pour le commerce : aucun Royaume n'eſt mieux ſitué ; elle domine ſur les deux mers ; les Alpes & les Pyrénées verſent dans ſes plaines les eaux qui ſe raſſemblent à leur ſommet, l'arroſent & la fécondent ; quatre grands fleuves qui peuvent communiquer entr'eux par des canaux navigables, la coupent dans toute ſon étendue, ſoit au midi, ſoit au nord ; elle réunit preſque toutes les productions du reſte de l'Europe, & tout ce qu'elle produit eſt d'une qualité ſupérieure à ce qui croît dans les régions voiſines. La facilité d'importer par eau dans les principales Villes du Royaume, toutes les marchandiſes ou matieres étrangeres ou indigènes, donne un bénéfice

naturel ſur tout ce qui y eſt fabriqué, & les étrangers qui ſont obligés de voiturer par terre, ne peuvent ſoutenir ſa concurrence.

Un jeune Prince, en quelque pays qu'il ſoit deſtiné à gouverner, doit s'inſtruire des grands avantages que le commerce peut procurer dans ſes Etats, & de l'augmentation de puiſſance qui doit en réſulter pour lui. Il eſt important qu'il voyage dans ſon Royaume avant de monter ſur le trône, afin de viſiter les campagnes, de connaître l'agriculture, les pâturages, les matieres propres aux manufactures, l'état de la marine, la ſituation des ports, qu'enfin il ne néglige rien de ce qui peut contribuer à l'éclairer dans une partie à laquelle tout abus de pouvoir eſt nuiſible, & qui exige une protection prévoyante & diſcrete.

DISCOURS II.

Du Courage.

QUAND un Prince a ſçu ſe rendre vainqueur des opinions trompeuſes que tous les objets extérieurs qui l'environnaient tendaient à lui faire adopter, il lui eſt aiſé de ſurmonter celles qui donnent un grand prix à la vie. S'il ſait appliquer aux choſes morales la loi de la néceſſité, cette loi lui paraît moins dure dans les choſes phyſiques; ſi ſes devoirs vont avant ſes penchans, & s'il ſait tout quitter quand la vertu l'ordonne, il lui en coûte bien peu pour apprendre à perdre tout ce qui lui peut être enlevé, & ſur-tout la vie que la nature ne lui a donnée qu'en paſſant. Courageux dans l'adverſité, ferme & ſupérieur aux événemens dans ſon devoir, il eſt heureux malgré la fortune, ſage malgré les paſſions, & tranquille malgré la fragilité de la vie. Il parcourt paiſiblement ſa carriere, & la termine ſans effroi. « Au milieu des plaiſirs, des

» fêtes & des bals, lorſque tout le monde » me croit ſaiſi de l'allégreſſe commune, » je ſuis ſouvent, diſait Montaigne, oc- » cupé de la penſée de la mort, & je » n'en ſuis pas moins gai, plus troublé, » ni plus incertain ». Ainſi doit être un Prince au milieu des camps, ou triomphant à ſon retour au milieu des petites importances de la cour & de l'ivreſſe de tous ceux qui l'environnent. Sans blâmer les projets de ceux qui ne ſongent point à la courte durée de la vie, parce que de tels projets ſont ſouvent utiles à l'Etat & à la poſtérité, il doit méditer ſans ceſſe cette penſée, que c'eſt à lui qu'il convient de travailler pour ſes Peuples comme s'il devait être immortel, & de pourvoir à lui-même comme s'il devait mourir demain. Ces mots doivent être préſens à ſon eſprit: *puiſque le vent ſouffle ſans ceſſe ſur le flambeau de la vie, faiſons du moins pendant que nous vivons, quelque choſe qui prouve que nous ayons vécu* (a). La vie n'eſt rien

(a) *Dum vivimus faciamus aliquid quo nos extitiſſe teſtetur.*

par elle-même, ſon prix dépend de ſon emploi; le bien qu'on a fait demeure, & c'eſt par lui ſeul qu'on a fait quelque choſe. L'homme courageux & ſage, inſtruit des loix de la néceſſité & des moyens éternels qui régénerent la nature, s'y ſoumet ſans crainte; il s'imagine renaître dans les grands hommes qui viendront après lui, & ſe conſole en ſongeant que ſi les vices de Néron ont reparu plus d'une fois en divers lieux & dans des temps différens, les vertus de Trajan & d'Antonin vivront encore dans l'avenir pour le bonheur du monde & le déſeſpoir des méchans.

Le vrai courage n'a beſoin d'être excité ni retenu; l'homme généreux le porte par-tout avec lui, au combat contre l'ennemi, à la cour en faveur des abſens & de la vérité, dans ſon lit contre les attaques de la douleur & de la mort.

La force de l'ame eſt d'uſage dans tous les temps; elle ne conſiſte pas à braver les dangers, mais à ne rien craindre. Le ſage ne doit pas moins mépriſer celui qui

cherche un péril inutile, que celui qui fuit un péril qu'il devrait affronter. Ni l'âge ni le ſexe n'excluent la force de l'ame ; les femmes en ſont ſuſceptibles quand leur éducation, leur fortune ou leurs malheurs leur donnent l'occaſion de la développer. Il n'y a point de pays où les femmes ſoient plus libres & plus généreuſes qu'en France, parlent en général plus judicieuſement, & ſachent donner de meilleurs conſeils. Elles ſervent avec zèle leurs amis ; elles ſecourent le pauvre de leur bourſe, & l'opprimé de leur crédit ; *elles ont du penchant au bien, en font*, dit J. J. Rouſſeau, *beaucoup & de bon cœur*. Elles aiment les hommes courageux, elles connaiſſent & diſtinguent le vrai courage ; pluſieurs d'entr'elles en ont, & ſavent le récompenſer.

Il eſt bien important de faire ſentir aux femmes, que l'empire de leur ſexe & tous ſes avantages ne tiennent pas ſeulement à leur bonne conduite & à leurs mœurs, mais encore à celles des hommes. Il eſt

néceſſaire de leur faire remarquer ſans ceſſe combien peu d'aſcendant elles ont ſur les ames viles & baſſes. Alors elles dédaigneront bientôt la vaine galanterie ; cet amuſement puérile des ames ſans reſſort fera place à la noble ambition de régner ſur de grands cœurs, &, comme les femmes de Sparte, de commander à des hommes.

Mais il faut qu'un homme & ſur-tout un Prince dédaigne de leur plaire par des agrémens frivoles, qu'il dédaigne le luxe & la molleſſe, que ſa grandeur ſoit dans ſes actions & non pas dans ſon faſte ; autrement le commerce des femmes ne pourrait que l'énerver & l'amollir, au lieu de l'exciter à ſupporter de grands travaux. On vante le mérite de nos jeunes Français ſibarites à Paris & ſi braves à la guerre ; mais ils ſont moins capables que d'autres de ſupporter de longues fatigues, ils ſont impatiens & faciles à rebuter. On peut donner des éloges au courage des Français en un jour de combat ; mais ils ne ſavent ſupporter ni l'excès du travail,

ni la rigueur des saisons, & l'intempérie de l'air, ni la fureur des flots; la variété des climats, le changement de nourriture, ou la privation de quelques superfluités les détruisent en peu de temps (*a*).

Il ne suffit pas d'avoir du courage; il faut être robuste, sobre, patient, persévérant dans les projets, & inébranlable dans les adversités. Le courage d'un homme amolli ressemble à la colere d'un enfant. Le lion s'était fait un palais d'or, & y avait rassemblé les jeux frivoles & les plaisirs légers; il s'était entouré de guirlandes de fleurs: qui le croirait? ces guirlandes devinrent des chaînes. Ses griffes s'émoussérent sur le marbre poli qu'il préférait au gravier des forêts, aux sables des déserts; cependant il avait toujours son courage bouillant, impétueux. Si l'ennemi se fût présenté, il l'aurait dévoré; mais cet en-

(*a*) Guerriers intrépides, dit J. J. Rousseau, vous eussiez triomphé avec Annibal, à Cannes & à Trasimene; César, avec vous, eût passé le Rubicon, & asservi son pays; mais ce n'est point avec vous que le premier eût traversé les Alpes, & que l'autre eût vaincu vos ayeux.

nemi osa le défier & l'attendre ; il fallut que pour lui faire la guerre, le monarque lion endurât les privations, les fatigues. Autrefois, dans le premier âge de sa vie, ces incommodités servaient d'aiguillon à sa valeur ; mais énervé par l'abus des jouissances, elles lui devinrent insupportables ; il tomba de lassitude, & s'endormit au son de la trompe des perfides chasseurs. Les renards, dont il avait composé sa cour, le livrerent à la merci des hommes, & les loups, qui lui servaient de gardes, au lieu de le défendre, dévorerent ses petits.

Qu'importe-t-il à la patrie que ses défenseurs périssent par la fatigue & par les maladies, ou par le fer de l'ennemi ? C'est sur-tout dans les guerres maritimes que les différences individuelles se font remarquer au préjudice des nations amollies.

On dira que les vertus des petites Républiques conviendraient mal à de grands Etats. C'est une phrase que l'on ne cesse d'entendre répéter à la cour. Mais depuis le moment où Octave devint le Souverain

du monde, jusqu'au dix-huitieme siecle, on l'a tant répétée & elle a produit tant de maux, qu'il est temps de commencer l'essai d'une maxime différente, & de revenir à l'imitation des anciennes vertus, que les sages ont proposées pour modeles à tous les âges. Une République ne ressemble point à une grande Monarchie; mais la vertu est la même en tout lieu, par-tout elle produit le bonheur.

Dans les Monarchies, il est rare qu'un Prince commande lui-même ses armées; il y a même eu des Ecrivains politiques qui ont prétendu qu'un Roi ne devait point s'exposer, qu'il vallait mieux qu'il s'appliquât au gouvernement intérieur, tandis que ses Lieutenans porteraient la guerre au-dehors. Cette opinion est fatale aux Peuples. Jamais les guerriers n'ont plus de courage & ne font de plus grandes actions que quand leur Souverain les regarde; ils feront des prodiges de valeur, s'il sait leur donner l'exemple & les récompenser. D'ailleurs, à qui le Souverain d'un

grand Royaume confiera-t-il le ſoin de le repréſenter à la tête de ſes armées ? Sera-ce à des Princes de ſon ſang ? Ne devra-t-il pas craindre de les rendre trop puiſſans ? Sera-ce à des ſujets du ſecond ordre ? Mais alors les jalouſies de la cour, les intrigues des Miniſtres contrarieront leurs efforts ; & ſi, malgré tant d'obſtacles, ils reviennent vainqueurs, leur gloire ne ſera-t-elle pas un reproche tacite, mais ſenſible, pour le Souverain qui ne l'aura point partagée ? Un Souverain doit commander ſes armées en perſonne, toutes les fois que ſon âge, & la diſtance des lieux où ſe fait la guerre, lui permettent de le faire. Rien n'en peut diſpenſer ſon courage. Henri IV & Frédéric II euſſent été de petits Princes, s'ils n'avaient combattu que par Lieutenans.

Il ne faut pas qu'un Prince ſe laiſſe tromper par la contenance arrogante & fiere que quelques Officiers ont à ſa cour. L'homme qui a de la fierté dans l'ame, en montre rarement dans ſon maintien ; cette affectation ne ſe rencontre guere que

dans ceux qui ne peuvent en impoſer que par elle. Après la chûte de l'Empire Romain, les ſiecles de barbarie, en altérant le vrai courage, firent naître les fanfarons, eſpece inconnue de l'antiquité. Depuis ce temps, le port d'armes eſt devenu chez la plupart des Nations une noble parure. Il ſerait difficile de changer tout-à-coup cet uſage ridicule; mais on doit favoriſer tout ce qui peut tendre à le bannir inſenſiblement. On ne vit pas un ſeul appel ſur la terre quand elle était couverte de Héros, & les plus vaillans hommes de l'antiquité ne connurent jamais le ſyſtême de venger leurs affronts, au milieu de la paix, dans le ſang de leurs adverſaires. En général les hommes qui compromettent ainſi leur vie à la premiere occaſion, n'en ont pas une opinion bien grande: ſi cette vie était de quelqu'importance, ils la réſerveraient pour le beſoin de leur patrie, ou tout au moins de leur famille. Peut-être auſſi ne l'expoſent-ils que par un excès de confiance dans leurs propres forces; mais dans ce cas, le combat ſingulier qu'ils

livrent à leurs adverſaires eſt un aſſaſſinat prémédité.

Il ne peut donc pas y avoir d'inconvénient à punir ſévérement ce crime, ſi contraire au vrai courage. Quelques choſes que Monteſquieu ait dites de l'honneur & de la biſarrerie de ſes loix, il ne faut pas que le Chef d'une Nation ſe laiſſe aveugler par de fauſſes définitions, & ſi tel eſt l'honneur, il vaut mieux qu'il le banniſſe de ſes Etats; mais il faut diſtinguer le véritable honneur, des préjugés des temps de barbarie. L'honneur ne dépend ni des temps, ni des lieux; il a ſa ſource éternelle dans le cœur de l'homme juſte, & dans la regle de ſes devoirs. Si les Peuples les plus braves, les plus éclairés, les plus vertueux de la terre n'ont point connu le duel, ce ne peut pas être une inſtitution de l'honneur. Tous les grands hommes qui ont paru depuis la renaiſſance des lettres, ſe ſont élevés contre les duels & le faux courage dont ils ſont la ſuite funeſte. Dans quelque rang que l'on ſoit placé, on doit céder

à la force de leurs diſcours, & rechercher leurs conſeils dans les livres qu'ils nous ont laiſſés; car ces conſeils ſont auſſi ſinceres que gratuits; ils ne ſont dictés ni par la crainte de déplaire, ni par le déſir de la récompenſe. Gardez-vous de préférer à leur raiſon ſublime, le langage frivole ou intéreſſé des Courtiſans; ils chercheront toujours à détourner les Princes de la lecture des Philoſophes & de l'étude des ſciences utiles; craignez de les écouter.

Un Souverain doit s'attacher à réunir dans les ſujets, les vertus civiles au courage & aux qualités guerrieres. C'eſt un grand malheur dans un Etat, que de ſéparer le courage, de l'éloquence, & les lumieres de l'eſprit, de l'intrépidité. Lorſque les Sénateurs quittaient le laticlave pour ceindre l'épée & balancer le javelot, la République Romaine était inébranlable. Tout fut perdu ſous les Empereurs, lorſque les Sénateurs s'avilirent juſqu'à renoncer au commandement des armées. Il y eut encore des hommes éloquens dans le

Sénat, & les harangues qui furent faites à l'avénement des nouveaux Empereurs, ne ſont guere moins éloquentes que celles qui, auparavant, étaient conſacrées à l'amour de la patrie & de la liberté; mais il n'y eut plus de courage, plus de fermeté dans cette aſſemblée; tous les talens ſe tournerent du côté de la flatterie & de la ſervitude, qui bientôt détruiſirent ſa puiſſance. Les Prétoriens furent tout; le Sénat n'était plus rien; les tyrans auraient pu ſe paſſer de ſon ſuffrage.

La force eſt aveugle, elle a beſoin d'être dirigée par l'eſprit; mais comment l'homme d'eſprit, qui n'a point éprouvé la force qu'il fait agir, jugera-t-il des effets qu'elle doit produire? comment pourra-t-il apprécier & récompenſer des efforts dont il eſt incapable, & quel cas à ſon tour l'homme qui n'eſt que courageux, fera-t-il de l'homme d'eſprit qui lui commande, & qui n'a point verſé de ſang pour ſon pays? Le guerrier mépriſera les Miniſtres des loix; & les loix qu'il ſe croira diſpenſé d'apprendre, ne le

guideront plus dans la vie civile. Si on lui confie quelqu'autorité dans l'Etat, dans le Gouvernement, il ſe ſervira de cette autorité contre ces loix qui le gênent, & ce ſera toujours impunément. Si les Tribunaux s'aſſemblent pour le juger, il montrera ſes bleſſures, il racontera ſes exploits; tous ſes égaux feront cauſe commune avec lui, & les loix ſeront muettes.

Doit-il être permis à quelqu'un de les ignorer; ne doivent-elles pas être aſſez ſimples pour être connues de tous? Qu'eſt-ce que cette foule de Juriſconſultes, de Magiſtrats ſubalternes qui troublent leur pays ſans jamais le défendre, & embrouillent par leurs interprétations, les regles de la juſtice & les droits de la propriété; & cette foule de guerriers qui, affectant d'ignorer les devoirs civils, conſervent au milieu de la paix l'audace qui ne convient que dans l'armée, l'arrogance qui n'eſt excuſable qu'en pays ennemi, qui ſe prétendent au-deſſus de tous les états, comme ſi la vertu guerriere était la ſeule vertu

reſpectable, & s'il y avait quelque rang au-deſſus de la vertu? Pourquoi n'aurons-nous pris dans l'hiſtoire du plus fameux Peuple du monde que les principes de ſa décadence, que les innovations des barbares qui s'aſſirent au trône de Céſar. O toi qui ſerais le modele des grands hommes, ſi tu n'eus pas aſſervi ton pays; Céſar! toi qui raſſemblais toutes les perfections dont l'homme ſoit capable, & preſque toutes les qualités dont la nature puiſſe lui faire préſent; toi qui ſignalais ton éloquence dans le Sénat en défendant l'accuſé, & qui, domptant les Nations, écrivais ton hiſtoire; aurais-tu conſenti que le caſque & la toge ne fuſſent pas tour-à-tour l'ornement des Patriciens? Se peut-il que le même homme qui ſe conſacre à défendre ou à juger les droits du Peuple, renonce à combattre pour la ſûreté de ce même Peuple? Se peut-il que l'homme qui donne ſa vie en tribut à ſon pays, ne puiſſe en même temps lui conſacrer ſon génie? Si quelque choſe peut conſoler un grand cœur des malheurs de la guerre où brilla ſon courage, n'eſt-ce

pas le ſpectacle du bonheur & de la paix qui l'ont ſuivie ; n'eſt-ce pas l'affection des Peuples auxquels il ſe dévoua tout entier ?

Pourquoi les vertus militaires ſont-elles réputées parmi-nous incompatibles avec les fonctions civiles ? Ne voit-on pas le Magiſtrat, l'Orateur, employer leur bras à venger leur injure perſonnelle, & recourir aux armes dans les cas où la raiſon ne peut rien ? Ils ne ſont animés ni par le ſentiment de la gloire, ni par l'eſpoir de la récompenſe ; au contraire, une loi terrible les menace ; mais cette loi étant mépriſée par ceux à qui le pouvoir ſouverain a confié l'uſage du glaive, quiconque éprouve l'inſulte de ces derniers, eſt réduit à dévorer ſon affront, ou à ſe dévouer en victime à la barbarie d'un préjugé que la moitié de la Nation établit à la honte de la juſtice, par ſa confiance dans ſes propres forces, & ſon dédain pour l'autre moitié.

Pourquoi faire durer cette guerre inteſtine, déſunir tout ce qui eſt reſpectable, & raſſembler tout ce qui ne l'eſt pas ?

Eſt-ce donc l'union des vices qui fera le bonheur d'un Empire ? Quel plaiſir les jeunes gens, qui ſont l'eſpoir de la Nation, ne goûteraient-ils pas à admirer dans le même homme le pouvoir de la ſcience & le mépris des dangers ! Partageant leur temps entre l'étude des loix & l'apprentiſſage de la guerre, il ne leur en reſterait point pour le déſordre des paſſions & le renverſement des mœurs.

Les lumieres ſont portées en France à un haut degré ; tout ce que l'homme ſolitaire pouvait apprendre dans ſon cabinet, a été porté à un grand point de perfection ; mais ce dont on ne pouvait s'inſtruire que par l'exemple, que par la ſageſſe du gouvernement & par les leçons patriotiques, eſt reſté dans l'oubli. Peu de gens rempliſſent leur devoir, & le grand nombre néglige de les apprendre. De tels ſujets ſont difficiles à conduire ; ils ſont indifférens au bonheur comme au malheur public. Ils ſe bornent à ſe plaindre du mal qu'ils reſſentent perſonnellement, & s'op-

poſent au bien général que l'on voudrait faire.

En favoriſant la concurrence des emplois militaires & civils, un Prince détruirait preſqu'en même temps tous les préjugés qui retardent le développement des lumieres patriotiques & des grandes qualités du cœur & de l'ame, & parviendrait à trouver des hommes qui réuniraient dans un degré éminent la valeur & le génie. Scipion l'Afriquain était un grand Général; c'était un des Romains les plus ingénieux; on lui attribuait pluſieurs des Comédies de Térence : toute l'Italie connaiſſait ſon éloquence dans le Sénat, & ſes ſuccès au Barreau.

DISCOURS III.

De la Légiſlation.

IL eſt néceſſaire que le Souverain ſache les loix auxquelles ceux ſur qui il doit régner ſont ſoumis, qu'il en connaiſſe du moins par lui-même l'eſprit & les principes généraux. La premiere loi en tout pays, eſt celle qui confere la puiſſance, ſoit à un Monarque, ſoit à un Conſeil ou Sénat. La premiere loi en France, eſt celle de la ſucceſſion à la couronne.

La conſervation du droit naturel eſt l'origine de tous les autres droits, & ce qu'on appelle *loix*, eſt la collection des regles du droit naturel, du droit civil & du droit public.

Le droit naturel comprend tout ce qui ſe rapporte aux ſoins que chaque homme prend naturellement pour conſerver ſon individu & perpétuer ſon eſpece. Il en réſulte la loi de n'offenſer, frapper, ni

tuer perſonne, afin de n'être offenſé, frappé, ni tué ſoi-même ; de rendre à autrui ce qui lui appartient, de peur qu'à ſon tour il ne s'empare de ce qui eſt le nôtre : ces regles n'ont pas beſoin d'être miſes au rang des loix écrites, quoiqu'elles ſoient la ſource de preſque toutes les autres loix, parce qu'elles ſont gravées dans tous les cœurs.

Chaque individu ne pouvant pas toujours par lui-même, par ſa ſeule force & ſa ſeule prudence, conſerver ſes droits naturels, les hommes ſont convenus de ſe réunir ſous la direction d'un Conſeil ou d'un Chef, contre tous ceux qui attenteraient à leurs premiers droits.

Les pays gouvernés par un Conſeil, s'appellent Républiques, & ceux qui ſont ſoumis à un Roi, Monarchies. Dans ces derniers Gouvernemens, le Roi eſt le protecteur de toutes les propriétés de ſes ſujets & de leur ſûreté, & il ne peut en diſpoſer que pour leur intérêt général, & ſuivant les conditions adoptées par ſa juſtice.

Ces conditions conſiſtent à ne retenir les droits de ſes ſujets, que pour conſerver eux & leurs biens, & les garantir des entrepriſes de leurs ennemis publics ou particuliers.

La loi politique, à l'égard du Prince; eſt l'art de gouverner; à l'égard de ſes ſujets, c'eſt de lui obéir en tout ce qui eſt preſcrit par les loix, afin d'être aſſurés dans tous les temps d'être ſecourus, eux & leurs biens, par ſa ſageſſe & ſa protection.

La loi civile regle ce que les hommes qui compoſent la ſociété ſe doivent réciproquement, pour ne pas nuire à leur sûreté, à leur liberté, à leur propriété reſpectives.

Le pouvoir des loix ne peut s'établir que par la raiſon; il faut que leur autorité ſoit reſpectée plus qu'elle n'eſt crainte, que chacun ſoit forcé de rendre hommage à la puiſſance naturelle de la loi raiſonnée, *que la perſuaſion dirige la volonté*, que

cette puiſſance, qui regle tout, devienne une divinité ſans paſſions, ſans faibleſſes.

Dans les Monarchies abſolues, le Souverain réforme dans ſon Conſeil, les loix, ſans le concours du Peuple, mais il ne doit le faire qu'à proportion des circonſtances & des temps, & ſeulement pour ſe conformer aux changemens qui peuvent être ſurvenus dans les mœurs & l'induſtrie de ſes Sujets.

Les Rois ſuſpendent quelquefois l'effet des loix à l'égard de quelques-uns de leurs Sujets, tandis qu'elles conſervent toute leur rigueur à l'égard des autres. Les moyens & les prétextes de ſuſpendre ainſi les loix en faveur de quelques Sujets favorifés, ne portent pas le même nom dans tous les pays de l'Europe. Dans quelques-uns, le pouvoir de ſuſpendre l'exécution des loix, n'a lieu qu'en matiere criminelle; dans d'autres pays, il s'exerce en matiere criminelle & en matiere civile; mais par-tout il ſe multiplie autant que la faveur & l'intrigue. En An-

gleterre, le Roi, qui n'a que le droit d'approuver ou de rejetter les loix propoſées par le Parlement, repréſentant la Nation, peut empêcher le ſupplice des criminels, & leur accorder pardon, comme ſi on pouvoit pardonner ce que les loix défendent, ce qui porte atteinte à la ſûreté publique. En France, le Roi peut faire plus, il peut faire grace: ces deux dénominations ne s'accordent point avec l'idée que chacun doit avoir de la juſtice.

En France, le Roi ſuſpend l'effet des loix auſſi bien en matiere civile qu'en matiere criminelle. Un débiteur protégé, un uſurpateur du bien d'autrui, peut ſe ſouſtraire à la loi, en ſollicitant des arrêts de ſurſéance, des ſaufs-conduits, des Lettres d'Etat ou de répi, & autres actes émanés du pouvoir ſouverain, dont le prétexte ou le nom doivent être regardés comme également odieux, puiſque tous ont pour but d'éluder & même de contrarier les loix (*a*). Ces ſortes de diſpenſes, loin

(*a*) Cet abus, tout grand qu'il eſt, eſt très-difficile à

d'être flétriſſantes pour ceux qui les obtiennent, ſont ſouvent un objet de vanité pour des ames viles, parce qu'on ne peut les ſéparer de l'idée de la faveur & du crédit; tandis que l'honnête homme induſtrieux, qui ſoutenait l'Etat par ſes entrepriſes & ſes travaux, ſuccombe ſous le poids de ſes malheurs & de ſes pertes; l'homme corrompu, que le luxe & les vices ont ruiné, ſe joue de la fortune, & brave ſes créanciers.

Il eſt encore un acte ſouverain qui ſuſpend, non-ſeulement les loix, mais même les effets du droit naturel, les Lettres de cachet. C'eſt aſſez de les nommer; car en penſant à l'abus qu'on peut faire d'un tel

---

réprimer, parce qu'il tire ſon origine des vices de la Juriſprudence Françaiſe. On peut pourſuivre à la fois un homme dans ſa perſonne & dans ſes biens, juſqu'à ce qu'il ait payé; mais comment payera-t-il, ſi on lui en ôte tous les moyens en même temps? La chicane commence par le mettre dans l'impoſſibilité de payer, & une fois qu'elle s'eſt emparée de ſes biens, elle les conſume & les dévore, ſans que les créanciers puiſſent toucher la moindre partie de ce qui leur eſt dû.

acte, même en le ſuppoſant quelquefois néceſſaire, l'homme juſte ſent ſon indignation ſe ſoulever, & le citoyen eſt ſaiſi d'effroi.

Dans tous les Etats monarchiques, le Roi eſt le ſouverain Juge de ſes Sujets, & le premier Magiſtrat de ſon Royaume; mais comme il ne peut rendre lui-même la juſtice dans toute l'étendue de ſa domination (*a*), il a confié une partie de ſon pouvoir à des Tribunaux qui gardent le dépôt des loix dans les Provinces; ils ne peuvent juger que conformément aux loix; & quand ils s'en écartent, ou les oublient, le Roi, aſſiſté de ſon Conſeil, réforme ce qu'il y a de défectueux dans les jugemens. Le même ordre ſubſiſte dans tous les pays policés de l'Europe, & les différences qui s'y font remarquer, ne conſiſtent que dans les formes & dans les noms. Chacune de

(*a*) Les Rois de France rendaient autrefois en perſonne la juſtice à leurs ſujets, & l'aſſemblée ſe tenait ſous des arbres, en plein air; mais depuis Louis IX, cet uſage a ceſſé.

ſes formes a ſes avantages & ſes inconvéniens ; mais ce qui nuit beaucoup à l'exacte adminiſtration de la juſtice, c'eſt que les loix de chaque pays étant incomplettes, les loix du bas Empire Romain, quelques dangereuſes & inégales qu'elles ſoient, ont, dans tous les Tribunaux de l'Europe, excepté en Angleterre, une autorité de raiſonnement dans tous les cas où les loix nationales n'ont pas affirmativement prononcé.

Il ſerait ſans doute plus heureux pour chaque Nation d'avoir un Code complet rédigé, d'après la ſituation de ſon territoire, ſes productions, ſes beſoins, ſon commerce & ſes mœurs ; mais les ſiecles d'ignorance & de barbarie qui ont ſuivi la décadence de l'Empire Romain, & au milieu deſquels ſe ſont élevés les gouvernemens qui partagent actuellement l'Europe, s'oppoſaient à l'établiſſement des loix nouvelles, & à la conſervation ou à la réforme des anciennes. D'épaiſſes ténébres s'étendaient ſur la moitié du monde ; les déſordres,

ſordres, l'anarchie, l'eſprit de vertige, & tous les excès que la brutalité des paſſions engendre, y régnaient. Tout l'Europe fut diviſée en fiefs, les Souverains ſe multiplierent autant que les villages; il y eut preſqu'autant de tyrans que d'eſclaves: & quand ils étaient las d'opprimer leurs malheureux vaſſaux, ils travaillaient à s'entre-détruire, & ſe faiſaient la guerre. A la renaiſſance des Lettres, l'anarchie féodale s'eſt évanouie, mais les loix féodales & coutumières ſont demeurées; les droits féodaux ſont même encore une partie eſſentielle du patrimoine des plus illuſtres citoyens. La ſageſſe des bons Rois s'eſt bornée à réunir & à ſimplifier les coutumes, à tracer quelques loix poſitives ſur l'adminiſtration de la juſtice, à rappeller les ſujets à l'étude des loix romaines, par l'établiſſement des Univerſités, à encourager & honorer les Juriſconſultes, à mettre des Juriſdictions royales au-deſſus des Juges féodaux: ils n'ont pu rien faire de plus. Il eût été injuſte de renverſer tout-à-coup des principes ſous leſquels les ſujets avaient

contracté de bonne foi, & de leur ôter les loix de leurs ancêtres, toutes groſſieres & barbares qu'elles étaient. Il en ſerait réſulté des changemens trop grands & trop rapides dans toutes les fortunes. Le temps qu'il aurait fallu pour produire inſenſiblement & ſans troubles une révolution ſi déſirable dans la légiſlation, aurait excédé la durée de la vie la plus longue.

Tous les Souverains éclairés ont déſiré travailler à cette révolution; rarement ils l'ont oſé, aucun n'eſt parvenu à la faire. Pour y réuſſir, il faudrait qu'un Prince doué de grandes lumières, & capable d'attirer & de fixer auprès de lui les hommes de génie, fît ſon occupation principale de ce grand travail, & que ſi la mort venait le ſurprendre, il laiſſât des plans ſagement tracés; & approuvés des villes & des différens corps de la nation, aſſemblés par des députés. Alors les actes qu'il aurait faits, & la volonté générale du peuple, qui les aurait agréés, impoſeraient à ſes ſucceſſeurs la néceſſité de continuer le travail qu'il

aurait commencé, & diminueraient les obſtacles que pourraient occaſionner les guerres, & d'autres cauſes dont il eſt quelquefois auſſi difficile de prévoir que d'éviter les effets.

Les loix romaines, que l'Europe ſuit & admire encore, ſont elles-mêmes bien imparfaites; la compilation de Juſtinien eſt incomplette & vicieuſe; le code de Théodoſe, plus incomplet encore, ſe reſſent par-tout de l'eſprit de parti qui y a préſidé. Les novelles, les déciſions notables des Juriſconſultes Romains, ſont des ſupplémens auſſi inſuffiſans que diffus, & voilà cependant ce que la ſageſſe humaine a produit de meilleur.

On ne peut faire un devoir à un Monarque d'entreprendre une réforme générale dans les loix; mais il faut que dans l'éducation des Princes on n'oublie jamais qu'ils doivent être un jour légiſlateurs.

Il faut leur apprendre ce que c'eſt parmi nous que la légiſlation, comment elle s'eſt

formée de loix étrangères, ſans aucun conſentement éclairé de la part des Souverains, ni des peuples, & de loix particulières que le changement des temps & des circonſtances ont rendues preſque toutes dangereuſes pour nous. Il ne faut pas leur laiſſer ignorer que le malheur des temps & la faibleſſe des Monarques a multiplié à l'infini la claſſe des hommes employés à la juſtice diſtributive (*a*), & que de-là ſont provenus l'embarras inextricable des formes, & la multitude des priviléges, prérogatives, immunités, taxes, impôts & édits burſaux, qui s'oppoſent à la réforme des loix & à l'éloignement de ceux que les beſoins ou l'avidité de la finance en ont rendu les organes, afin qu'ils ſachent en même temps, & tout ce qu'ils peuvent faire, & tout ce qu'ils doivent éviter.

(*a*) François Ier voulant porter la guerre en Italie, vendit les offices de judicature, par le mauvais conſeil de ſon Chancelier. Depuis ce regne les charges & les officiers de juſtice ſe ſont multipliés, & l'on a augmenté la finance des anciens offices; enfin on a mis des taxes ſur les actes judiciaires.

RÉSUMÉ

De tout ce qui précède.

I. L'EDUCATION d'un Prince consiſte principalement à lui apprendre à connaître la vérité, à ſe commander à lui-même & à n'appréhender rien d'autrui. Il faut s'attacher à le rendre bon, plutôt qu'à le rendre ſavant; cependant il ne faut pas négliger de lui apprendre les lettres, & de lui inſpirer le goût des arts; il eſt bon qu'il paſſe ſes premières années entre les mains des femmes; car, outre qu'elles donneront des ſoins attentifs à ſon enfance, elles ont un grand aſcendant ſur les hommes, du moment même qu'ils commencent à reſpirer; elles ont le don de perſuader, &, ſi elles l'emploient utilement, on peut en attendre d'heureux effets.

II. Sorti des mains des femmes vers l'âge de ſept ans, on doit choiſir au jeune Prince des Maîtres d'autant meilleurs, que la bonne ou mauvaiſe éducation d'un Prince

peut influer ſur le ſort d'un grand nombre d'hommes. Le choix des Maîtres qui doivent inſtruire les ſucceſſeurs d'un Roi, eſt le devoir le plus eſſentiel que ce Roi puiſſe avoir à remplir. Ce choix eſt très-difficile, parce que la plus haute des ſciences humaines, celle de gouverner les hommes, eſt l'objet dont ces Maîtres doivent occuper leur Elève. L'hiſtoire peut contribuer beaucoup à l'inſtruction des Princes; mais elle ne peut être enſeignée que par un homme auſſi éclairé que ſage. Toutes les ſciences peuvent être utiles ou dangereuſes pour un Prince : le ſuccès dépend de la manière dont elles lui ſeront préſentées. La qualité la plus eſſentielle à tous ceux qui ſont employés à ſon éducation, ne conſiſte pas dans la ſcience, mais dans la grandeur de l'ame & la ſublimité du diſcernement.

III. Ils doivent cacher leur raiſon ſous des dehors aimables, & faire en ſorte que tout, dans la nature, devienne leçon pour leur Elève : c'eſt un grand livre dont la lecture ne fatigue jamais, & dont les pré-

ceptes se retiennent aussi facilement qu'on oublie ceux de l'école. L'instruction qu'on y trouve, est d'autant plus précieuse, qu'elle agit de concert avec le développement des facultés de celui qui s'instruit. Il faut s'attacher de bonne heure à lui former le jugement, c'est-à-dire, à lui donner le goût & la connaissance du vrai, en lui apprenant à comparer entr'eux les différents objets physiques ou moraux, & à en tirer un résultat qu'on nomme sentiment ou jugement. C'est par ce moyen qu'il apprendra à ne pas se laisser entraîner follement aux raisonnemens d'autrui, & qu'il acquerrera des principes qui lui serviront dans la suite à trouver la vérité, malgré ceux qui auront intérêt à la lui cacher.

IV. L'objet de l'instruction étant de porter l'esprit jusqu'au point où il est capable d'atteindre, on doit, dans l'instruction d'un Prince, s'attacher à fortifier ses qualités intellectuelles l'une par l'autre. Il y a entre toutes les facultés & les opérations de l'esprit une liaison nécessaire, qui fait que

l'une ſert, avec le temps, au développement de l'autre. Ces opérations ne ſont elles-mêmes qu'une ſuite naturelle des facultés corporelles que nous appellons voir & ſentir; & l'enchaînement qui exiſte entre les opérations de l'eſprit, exiſte auſſi entre les connaiſſances humaines. Il faut commencer par perfectionner dans les enfans les perceptions des ſens, & les inſtruire non-ſeulement par des leçons, mais encore par la vue : il n'y a point de ſens qui faſſe ſur l'eſprit une impreſſion plus vive. Le deſſein qui perfectionne la vue, eſt la première choſe que l'on doit montrer à un enfant que l'on veut bien inſtruire, &, par la vue, la Géographie ſervira à lui perfectionner enſuite la mémoire & l'entendement; la géographie lui donnera la curioſité d'apprendre l'hiſtoire, & l'étude de l'hiſtoire, le déſir d'apprendre les langues. D'après ces études préliminaires, le cours d'éducation que l'on devra preſcrire, ſera facile à tracer, ſelon les diſpoſitions du ſujet, & l'on y fera entrer les mathématiques, la phyſique générale, l'hiſtoire moderne, une ſage philoſophie, des principes

ſur la légiſlation & d'utiles leçons ſur l'art de gouverner.

V. Dans l'étude des langues, il faut écarter les difficultés. Les langues ne s'apprennent que par la mémoire. Vouloir les enſeigner par des règles générales, c'eſt contrarier l'entendement humain, qui eſt accoutumé à paſſer des choſes ſenſibles aux choſes abſtraites, & non pas des choſes abſtraites aux choſes ſenſibles. Un enfant ne peut parvenir à concevoir des règles générales, avant de connaître les objets auxquelles elles ſe rapportent. C'eſt une folie de faire apprendre à un Elève la grammaire d'une langue, avant de le familiariſer avec les mots & les tours de cette langue; c'eſt le rebuter inutilement. Le récit & la traduction ſont les premiers moyens d'apprendre les langues: la verſion interlinéaire eſt un moyen facile de graver les mots dans la mémoire. Lorſque l'Elève entend les mots & peut traduire, c'eſt alors qu'il faut lui preſcrire les règles de la grammaire, & lui apprendre à les bien obſerver, afin qu'il ſache parler & compoſer correctement:

il faut ſur-tout qu'un enfant ſache bien ſa langue naturelle, avant qu'on lui enſeigne les règles de celle de Cicéron & de Sénèque. Les Ecrivains de Rome ne ſont point à la portée d'un enfant qui ne ſait rien. La même méthode convient à toutes les langues. Il faut en acquérir l'uſage avant d'en étudier les règles, &, quand on ſait la langue latine & celle de ſon pays, on peut facilement ſe mettre en état de parler toutes les autres.

VI. Les Princes doivent être éloquens : tout ce qu'ils diſent, doit donner d'eux une idée noble & avantageuſe. Il faut que les leçons d'éloquence qu'on leur propoſe, s'appliquent naturellement aux grandes occaſions où ils doivent ſe trouver. On ne doit leur citer de modèles d'éloquence qu'avec choix, & en les accompagnant de ſages remarques. L'éloquence des Rois ne doit pas reſſembler à celle des Orateurs de profeſſion ; elle exige plus de dignité, & ne doit point être ſurchargée de vains ornemens ; elle doit réunir la ſageſſe & la pureté de l'expreſſion à la grandeur des idées.

SECONDE PARTIE.

I. Les mœurs font dans la vie privée ce que les loix font dans la vie publique. Sans les loix, il n'exiſte ni paix ni sûreté entre les Citoyens; ſans les mœurs, il n'y a point de félicité dans les familles. La morale eſt la ſcience la plus digne de l'homme: c'eſt particulièrement celle d'un Prince; elle lui eſt infiniment plus utile qu'aux Particuliers, puiſqu'elle lui apprend à ſe gouverner lui-même, lui qui eſt chargé de gouverner les autres; elle devient la principale cauſe de ſa proſpérité; elle le fait chérir; elle arme les bons en ſa faveur, & le préſerve des pièges que les méchans lui tendent pour le faire ſuccomber à toutes les paſſions dont ils le croient ſuſceptible. Tandis que les Grands conſument leurs années dans les illuſions & les tourmens de l'eſprit, il trouve la paix & la félicité dans ſon cœur. On doit faire comprendre à un jeune Prince tout ce qui conſtitue la morale, & ſur-tout la nature de ſon rang, ce que la grandeur a de réel & ce qu'elle a de frivole, ce que le Peuple doit aux

Grands, ce que les Grands doivent au Public, en quoi consiste l'estime publique & ce qui doit la mériter.

II. Les Princes ont besoin de l'affection des Peuples ; ils ne peuvent la mériter que par leur conduite, & on doit leur découvrir de bonne heure les ressorts qui peuvent causer l'affection, l'estime ou le mécontentement. Il faut faire envisager à un Prince les vices comme étant presque toujours aussi ridicules que nuisibles : c'est le moyen de l'engager à les mépriser, en attendant que la raison & la sagesse lui apprennent à les haïr. Il faut sans cesse lui présenter pendant sa jeunesse le miroir de la vérité qui s'éloignera de lui pendant le reste de sa vie. En avançant en âge, il sera exposé aux insinuations de deux espèces de trompeurs. Les uns, remplis de fausses idées, chercheront de bonne foi à les lui faire partager ; les autres le tromperont par iniquité, & pour contenter leurs passions. Un Prince est donc en danger de se laisser corrompre & l'esprit & le cœur par mille fausses maximes, & il faut non-seule-

ment lui donner les moyens de ſe tenir en garde contr'elles, mais affaiblir ſes défauts en fortifiant les bonnes qualités qui y ſont oppoſées, de même que les nuages de l'eſprit ſe diſſipent par l'uſage bien dirigé des facultés principales de l'entendement.

III. Les organes des ſens influent, plus que ne le croit le vulgaire, ſur les affections morales, les plaiſirs & l'ennui. On doit s'attacher à les perfectionner dans l'adoleſcence par une vie ſimple. La faibleſſe rend impatient, & des nerfs que la gymnaſtique n'a point fortifié, diſpoſent à la colère : les défauts qui réſultent de la mauvaiſe habitude des organes, ſont incorrigibles. L'ennui qui en eſt une ſuite, eſt accompagné d'un reſſerrement de cœur, qui, étant une peine phyſique, rend l'homme moins ſenſible aux peines & aux malheurs d'autrui : or, l'inſenſibilité d'un Prince eſt ce que les Sujets doivent le plus redouter; elle mène à la cruauté. Le premier tyran fut un Prince qui s'ennuyait.

IV. Un Prince ſage eſt ſouvent obligé

de ſe conſidérer dans l'égalité naturelle d'un homme à un autre ; cependant de fauſſes idées de grandeur & de dignité s'y oppoſent. Ces idées entraînent ſouvent les Grands juſqu'à mépriſer les qualités de l'eſprit & du cœur, & dès-lors ils croient que leur rang les diſpenſe de mérite & de vertu ; ils ſuppoſent, par une ſuite de ce faux principe, que leur condition les autoriſe à employer le pouvoir qu'ils ont à contenter leurs paſſions. Leur véritable grandeur eſt de ſervir les hommes ; ils la font conſiſter à les outrager. Il eſt difficile aux Princes d'éviter ces égaremens, quelque déteſtables qu'ils paraiſſent. Tout les y conduit par des chemins couverts de fleurs : leur ſalut dépend uniquement de la penſée ſuivante qu'ils doivent méditer toute leur vie : « ma condition eſt de commander aux » hommes ; mon état naturel eſt de remplir » tous les devoirs auxquels l'humanité eſt » ſoumiſe ; mon pouvoir n'eſt point un droit » naturel, mais une conceſſion que les loix » m'ont faite : c'eſt donc avec les attributs » de la ſouveraineté que je dois parler au » Peuple ; mais c'eſt avec ceux de l'homme

» privé que je dois m'entretenir avec moi-
» même. Les reſpects que l'on me rend,
» ſont dus à mon autorité; mais l'eſtime
» & l'affection du Public ne peuvent être
» accordés qu'à mon caractère d'homme ver-
» tueux, & tandis ſeulement que je n'en
» changerai point ».

Toute ſociété ſuppoſe des loix faites pour ſon intérêt, &, quand ces loix ſont établies, c'eſt un crime que de les violer; mais, ſi la maſſe du peuple peut conſidérer le Prince comme quelque choſe de ſupérieur à l'humanité, lui-même doit ſe conſidérer ſans ceſſe comme le compagnon & le ſemblable de ceux qu'il gouverne, & ſe contenir, en tout ce qui eſt juſtice & droit naturel, dans une parfaite égalité avec eux. Il y a deux eſpèces de grandeurs; les grandeurs naturelles qui s'acquièrent par les grandes qualités du cœur & du génie, & les grandeurs d'établiſſement. La réunion de ces deux eſpèces de grandeur eſt ce que l'humanité peut concevoir de plus parfait; mais elle eſt bien rare : elles ſont d'une nature différente, & les hommes

leur rendent différentes ſortes d'hommages. Un Prince puiſſant ne peut exiger que l'une; un Prince qui a des qualités & des vertus, peut prétendre à toutes les deux. On s'acquitte envers le premier avec des hommages extérieurs auſſi vains & frivoles que ſa grandeur elle-même, & l'on paye au grand homme, dans quelque condition qu'il ſoit né, un tribut involontaire d'eſtime & de conſidération intérieures & réelles. C'eſt par ces principes qu'on peut donner à un jeune Prince des idées juſtes de la véritable grandeur.

TROISIEME PARTIE.

I. L'uſage qu'un Prince fait de ſa puiſſance, devant régler le ſort des hommes, c'eſt le premier objet dont il doit acquérir une juſte connaiſſance, après qu'il a terminé ſes études préliminaires. La puiſſance ſe diviſe en deux eſpèces, la puiſſance intérieure & la puiſſance extérieure de l'Etat. Un Prince ne peut pas chercher à étendre ſes facultés poteſtatives ſans déranger l'équilibre du Gouvernement auquel il préſide, &

& ébranler la conſtitution de l'Etat; alors il en réſulte des diſſentions, des troubles, enfin tout ce qui peut aggraver le malheur d'un Prince & l'oppreſſion de ſes Sujets. Son nom & ſon pouvoir deviennent le prétexte de toutes les paſſions; il eſt à la fois le fléau des bons & le jouet des méchans. Pour être heureux, il doit ſe conformer aux loix de l'Etat, & ſe borner à les aider de ſa puiſſance; il doit être généreux dans les récompenſes, ferme dans la juſtice & terrible aux méchans. En s'environnant d'hommes ſages, ſon ame s'élévera par degrés. Qu'il baniſſe avec ſoin les hommes ſans caractère; ils ſervent à fomenter les vices & les paſſions qui renverſent ou énervent les Gouvernemens; ils engorgent les canaux par où le bien circule, & briſent peu à peu tous les reſſorts de vertu; ils forment une barrière entre les Sujets & le trône, ridiculiſent le patriotiſme, & favoriſent par leur indifférence les injuſtices publiques. L'amour de la patrie, des loix & du Prince ſe confondent & ſe réuniſſent dans un bon Gouvernement. Un Prince doit

s'attacher à faire naître cet heureux accord; mais ſa puiſſance n'y ſuffira pas, s'il n'eſt ſoutenu de conſeils vertueux : il doit chérir & cultiver l'amitié; elle augmentera ſes facultés. Les hommes grands & vertueux ſe cachent quelquefois, parce que les vices ſe raſſemblent pour les perſécuter & les proſcrire : c'eſt au Prince à les rechercher & à les protéger dans le bien qu'ils veulent faire. La modération ſeule peut rendre un Prince heureux & puiſſant, parce que la maſſe de ſes facultés individuelles, n'étant pas proportionnée à celle de ſes facultés poteſtatives, il ne peut être heureux qu'en bornant ſes deſirs. Sa puiſſance, comme Prince, ne peut rien ajouter à ſes facultés comme homme. Tout deſir ſuppoſe une privation; toute privation eſt pénible : par conſéquent la diſproportion de ſes deſirs & de ſes facultés le rendrait malheureux. Ceci s'étend au moral comme au phyſique. Si on le rapporte à l'idée de la gloire, des conquêtes, ou du pouvoir abſolu, on verra que le but qu'un Prince immodéré ſe propoſe, eſt preſque toujours indépendant de lui, & que l'événement eſt incertain, au

lieu que les desirs, l'agitation, les craintes le possèdent, & sont des maux certains & présents. C'est la modération & la sagesse qu'un Prince apportera dans ses desseins, le choix de ses Ministres, & l'énergie qu'il saura donner à son Peuple, qui le rendront personnellement heureux, & lui feront éviter tout ce qui pourrait causer les malheurs de l'Etat.

La puissance extérieure consiste dans les conquêtes, les négociations politiques & le commerce. Les conquêtes augmentent rarement le bonheur d'un Prince & la prospérité de ses Sujets : une guerre malheureuse ruine inutilement le Peuple ; elle l'accable d'impôts. Une conquête ne le dédommage point : les dépouilles des Peuples vaincus ne peuvent pas enrichir une nation, & l'amour des conquêtes ne peut causer que des désastres.

Les négociations dans les Cours ne peuvent plus être d'une grande considération, depuis que les Nations sont éclairées, & que les secrets de la politique intri-

gante ſont connus & divulgués ; mais le commerce a introduit une politique d'un autre genre, qui engage toutes les nations à ſe rendre utiles les unes aux autres, afin de recevoir de chacune les récompenſes qu'elle peut donner. Par-là, les beſoins ſe ſont adoucis dans tout l'univers, & les commodités de la vie ont été augmentées. Le ſuccès du commerce dépend de l'adminiſtration du Royaume qui le fait : le commerce veut de la liberté ; les impôts l'encouragent ; les impôts le détruiſent ; tout dépend de la ſageſſe de la répartition. La France eſt de tous les pays de l'Europe le plus heureuſement ſitué pour le commerce, le plus facile à cultiver, le mieux arroſé & le plus abondant en toutes ſortes de productions ; mais la nature y a tout fait pour les hommes, & les hommes n'ont rien fait pour eux-mêmes. Le Gouvernement a de grands progrès à faire dans ce qui a rapport au commerce, aux impôts & au maniment de l'argent.

II. Un Prince doit ſavoir tout quitter, quand la vertu l'ordonne, & avoir aſſez

de courage pour ſavoir perdre, ſans murmurer, tout ce qui peut lui être enlevé, & ſur-tout la vie : c'eſt le moyen d'être heureux malgré la fortune, & tranquille dans le danger. Alors il travaille pour ſes Peuples, comme s'il devait être immortel, & eſt attentif à lui-même, comme s'il devait mourir dans peu; car la vie, par elle-même, ſerait peu de choſe. Tout dépend de ſon emploi. Tel eſt le vrai courage, qu'il eſt par-tout le même. La force de l'ame eſt d'uſage dans tous les temps : les femmes en ſont ſuſceptibles; elles aiment le vrai courage, & ſe font gloire de régner ſur de grands cœurs. Ce n'eſt pas par des agrémens frivoles qu'un Prince doit chercher à leur plaire; car alors il ne tarderait pas à s'amollir. Il ne ſuffit pas d'être courageux; il faut être patient & robuſte. Qu'eſt-ce que le courage d'un homme efféminé ? On croit que les vertus ſévères des Républiques ne conviennent pas dans les Monarchies; mais la vertu eſt la même en tout lieu; par-tout elle produit le bonheur. Un Prince ne doit point confier ſes armées à des Lieutenans toutes les fois qu'il peut

les commander lui-même. Son courage influe trop ſur celui de ſes Sujets, pour qu'il puiſſe ſe diſpenſer de le leur montrer tout entier. Les Princes doivent être attentifs à diſcerner le vrai courage. L'arrogance ne ſe rencontre point avec lui : ils doivent s'élever contre le faux point d'honneur, & travailler à le banir. Les cartels ne devinrent en uſage que quand la terre fut peuplée d'ignorans & de ſauvages. Le duel n'a tiré ſon origine ni de l'honneur ni du courage, mais de la vengeance & de la férocité. On ne doit pas craindre de punir des mouvemens ſi criminels. Un Prince doit travailler à ramener les hommes à l'utile & paiſible réunion du courage & des vertus civiles ; il ne doit point ſéparer le courage, de l'éloquence, ni la ſageſſe, des qualités guerrières. Les lumières de l'eſprit s'accordent, plus qu'on ne croit, avec l'intrépidité, & les ſiècles de barbarie ont pu ſeuls ſéparer l'étude des ſciences & des loix, de la profeſſion des armes. Si l'homme de mérite peut ſervir ſa patrie de pluſieurs manières, pourquoi ne pas profiter de ſon zèle tout entier ? Céſar plaida, combattit, écrivit ſon hiſtoire.

III. Les hommes ont établi les loix pour conſerver leurs droits naturels & civils. L'établiſſement du pouvoir ſouverain eſt une de ces loix ; & les Rois qui ſont dépoſitaires de ce pouvoir, ſont chargés du ſoin de conſerver les hommes & leurs biens contre les entrepriſes de tous ennemis publics ou particuliers : ils ont auſſi accordé au Souverain le pouvoir de faire des loix nouvelles, mais ſeulement quand il en eſt beſoin & pour leur plus grand avantage. Les loix civiles établiſſent ce que les hommes ſe doivent réciproquement pour ne pas nuire les uns aux autres, ſoit dans leur propriété, leur sûreté ou leur liberté. Les Souverains ſe ſont attribué le droit de ſuſpendre l'effet des loix, comme une conſéquence du droit qu'ils ont d'en réformer les diſpoſitions ; ils ne doivent faire uſage de cette prérogative, en matière criminelle, que dans les cas qui peuvent intéreſſer leur clémence & leur humanité ; mais il ſerait à ſouhaiter qu'ils y renonçaſſent en matière civile. Cependant le vice de l'ancienne Juriſprudence de la plupart des Gouvernemens

05-126

de l'Europe ſemble les y autoriſer. Nos loix ſont, pour la plupart, barbares comme nos aïeux. Tous nos vœux doivent tendre à une réforme dans cette partie eſſentielle de l'adminiſtration publique : c'eſt un ouvrage de difficile exécution, & qui ne peut ſe faire que dans beaucoup d'années. On ne peut faire un devoir à un Monarque de l'entreprendre ; mais du moins, dans l'éducation de ceux qui ſont appellés à lui ſuccéder, il faut leur faire ſentir qu'ils doivent être un jour Légiſlateurs. On doit leur apprendre ce que c'eſt que notre légiſlation, comment elle s'eſt formée de loix étrangères ſans la volonté des Peuples, ſans le conſentement éclairé des Rois. Il faut leur faire remarquer l'inutile immenſité de ces loix diffuſes, & ſouvent contraires entr'elles, & la multitude onéreuſe de leurs interprêtes : alors ils connaîtront les obſtacles qui s'oppoſent à l'établiſſement des meilleures loix, & ſeront plus en état de vaincre ces obſtacles.

FIN.

E784
H654d